



BENOÏT HAAG, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FWA

Ronald Pirlot

Le siège de Secrétaire général de la FWA a de nouveau un occupant. Benoît Haag a été élu jeudi dernier à une écrasante majorité par le Comité directeur. Un soutien fort délivré par les représentants des agriculteurs à l'adresse de ce bioingénieur agronome et économiste de formation, dont l'un des maîtres-mots est de rendre tout son sens au mot «Fédération».



Jeudi 12 septembre. La FWA s'apprête à vivre un moment important. Le Comité directeur se réunit avec, parmi les points à l'ordre du jour, la nomination d'un nouveau Secrétaire général. Dans les couloirs règne une sorte de fébrilité inhérente à la solennité du moment. Tous espèrent non seulement mettre fin à plusieurs mois de vacances de la fonction, mais surtout cesser de regarder dans le rétroviseur pour diriger son regard vers des lendemains enchanteurs.

A la mi-journée, à l'issue d'un vote organisé dans les règles de l'art, une fumée blanche s'échappe. Benoît Haag recueille un véritable plébiscite avec plus de 90% des suffrages. Le signal se veut fort... et il l'est!

Une lame de fond traverse les couloirs de la FWA, faisant souffler au sein de la Maison de la ruralité une brise de renouveau. A la sortie de la réunion, les mines sont réjouies. Le nouveau Secrétaire général converse avec les agriculteurs présents, laissant présager, dès l'entame de son mandat, quelles seront ses premières priorités: être à l'écoute et aller à la rencontre des agriculteurs... pour pouvoir fédérer et rendre tout son sens au premier mot de l'acronyme FWA. Une

tâche passionnante... dans un contexte plus difficile qu'à l'accoutumé. «Je suis un homme de défi» sourit-il, mais avec une détermination non-feinte.

L'agriculture dans toute sa diversité

Ses premiers mots, Benoît Haag les adresse aux membres du personnel via une présentation choisie. La séduction opère à travers un échange tout en simplicité. Là encore, l'attitude laisse poindre le sens de l'écoute et de la collaboration. «J'aime avant tout appréhender un sujet dans sa globalité avant de prendre une décision» précise-t-il. Ce qui explique ses études d'économie venues compléter un diplôme de bioingénieur en agronomie fondé sur la passion qu'il voue dès son plus jeune âge à l'agriculture. «Enfant, je me rendais durant mon temps libre à la ferme de la famille Damme, voisine de l'habitation de mes parents à Harsin (Nassogne). Je prenais énormément de plaisir à les aider dans leurs diverses tâches, les remplacer quand il y avait un mariage et à participer aux moissons etc. C'était une ferme de polyculture-élevage, avec du bétail laitier et viandeux. C'est là que je me suis forgé mon ADN agricole. Par la suite, étudiant, j'ai également travaillé dans une ferme en Hesbaye à Geer, en grandes cultures et maraîchage. Ce qui m'a donné une autre ouverture sur l'agriculture». Autant dire que c'est l'agriculture dans toute ses composantes qui a nourri... et continue d'alimenter la passion de Benoît.

L'AGRICULTURE, FIL ROUGE D'UN PARCOURS DENSE ET VARIÉ

Ronald Pirlot

La passion de l'agriculture chevillée au corps, c'est tout naturellement vers l'agronomie que se destine Benoît. «J'ai toujours su que je voulais travailler dans l'agriculture». Une vie active aussi dense qu'hâtive, avec pour fil conducteur... l'agriculture.

Le virus de l'agriculture inoculé par la ferme de ses voisins à Harsin ne cesse de suivre Benoît Haag durant toute sa jeunesse. C'est donc tout naturellement qu'il s'oriente vers des études d'agronomie. Direction Louvain-la-Neuve avec l'obtention d'un diplôme de Bioingénieur agronome, avant d'aller étudier l'économie à Leuven. «Un Master en économie politique car je voulais approfondir mes connaissances en économie, survolées durant mes études d'agronomie, et ainsi disposer d'une vision plus globale sur le fonctionnement du monde et de ses échanges». Ses deux diplômes en poche, il part deux mois avec un copain pour un périple de 5.000km à vélo, entre la Géorgie et la Belgique. «Une super aventure pour marquer le coup en prenant du temps pour nous avant de rentrer dans la vie active».

Syndicat betteravier

A peine revenu de son escapade vélocipédique, il endosse la fonction de Secrétaire général du Syndicat des betteraviers wallons. Il y restera six saisons, au cours desquelles il a géré l'obligation de couverture des tas de betteraves, la négociation de la PAC... «Je trouvais ça passionnant parce

qu'il s'agissait de sujets très transversaux. Dans les prérogatives du syndicat betteravier, il y a non seulement toutes les discussions et le lobby politique comme ici à la FWA, mais il y a aussi la discussion des conditions de livraison et des contrats d'achat et de fourniture des betteraves aux industries. Ce double volet – économique et technique – m'a permis d'avoir une vision globale sur le développement de la filière».

Une expérience durant laquelle il développe son goût prononcé pour le dialogue. «J'aime discuter, négocier, fédérer. Je crois foncièrement qu'on peut faire de beaucoup plus belles choses ensemble et en groupe. Et c'est clairement l'utilité d'une fédération: de réunir les forces vives et de mettre ensemble tous les atouts qu'on a pour être plus forts et pour faire plus et mieux».

Le Congo...

Estimant avoir fait le tour de la question, il s'expatrie au Congo pour y développer une plantation. Une expérience professionnelle hors des sentiers battus qui se double d'une aventure de couple. Un séjour inoubliable écourté à cause de l'instabilité politique qui règne à l'époque dans

ce pays d'Afrique centrale. «Nous sommes revenus pour des raisons de sécurité notamment, au moment où Joseph Kabila a reporté plusieurs fois l'échéance des élections présidentielles. Le revers de cette médaille fut un durcissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Belgique. Et nous avons estimé que les conditions de sécurité qu'on nous imposait à prendre au quotidien allaient nous rendre la vie un peu trop désagréable».

... puis Seneffe

Son retour en Belgique le rappelle au bon souvenir de certains betteraviers qui envisagent la création d'une sucrerie à Seneffe. «Une étude de faisabilité avait été faite. Il fallait passer à la phase suivante qui était le développement de la coopérative, de tester le modèle sur le terrain et voir s'il répondait en vrai à un besoin. Une des premières missions a été de préparer et de constituer la coopérative. Et puis de procéder à ses augmentations de capital en l'ouvrant à tous les agriculteurs». L'aventure dure près de 4 ans, jusqu'à la dissolution de la coopérative, le projet ayant été arrêté faute de disposer du crédit d'investissement nécessaire. «Nous avons poussé les choses au maximum du raisonnable, mais toujours en étant extrêmement attentifs à la prise de risque faite par rapport aux actionnaires et aux agriculteurs». A posteriori, Benoît n'éprouve aucun regret, si ce n'est que ce projet a pu paraître

clivant et source de rivalités aux yeux de certains, alors que ce n'était pas du tout le but poursuivi.

Premier de cordée

A la fin du projet de Seneffe, Benoît décide, avec un partenaire, de s'associer à Winch Projects, bureau de conseil fraîchement constitué, et d'ainsi assouvir sa volonté de poursuivre le développement et l'accompagnement de projets et d'entreprises qui travaillent pour les agriculteurs ou qui permettent de fournir de la valeur ajoutée à leurs activités. «Ça été mon cheval de bataille durant ces trois dernières années avec des projets dans des secteurs variés, touchant à la fois le végétal et l'animal, le bio et le conventionnel. Ce qui, de nouveau, m'a donné une ouverture qui me semble très importante».

Autant d'expériences professionnelles qui ont conditionné l'homme qu'il est devenu, aiguisant ses connaissances d'un secteur agricole et de ses multiples composantes. Des qualités qu'il a désormais choisi de mettre au service de la FWA dont il sera désormais, en bon adepte de l'alpinisme qu'il est, le premier de cordée!

«DÉPASSONS NOS DIFFÉRENCES!»

propos recueillis par Ronald Pirlot

Quelle a été votre principale motivation à briguer la fonction de Secrétaire général à la FWA?

«Très clairement, l'intérêt général et la capacité de pouvoir contribuer à faire bouger les choses avec une structure qui a la capacité de le faire. Après avoir été en contact avec des agriculteurs actifs à la FWA, je me suis dit que là, il y avait vraiment moyen de faire quelque chose de très utile pour le monde agricole en essayant de fédérer, de refédérer».

Un premier souhait?

«Assurément parvenir à fédérer. Et pour y arriver, il est essentiel dès le départ de créer de la confiance, que ce soit envers les membres, les partenaires de la FWA et l'équipe. Tout le monde est important. Il n'y a qu'ensemble qu'on peut le faire. Pour ça, il faut d'abord avoir la confiance. Ça va prendre un peu de temps pour faire connaissance, apprendre à s'approprier. Mais après, ce sont le travail et le temps qui devront faire la différence».

Les enjeux et les défis sont d'autant plus importants que la FWA a traversé quelques turbulences. Cela n'a-t-il jamais été de nature à remettre en question votre arrivée?

«Au contraire. J'ai toujours choisi de travailler dans des structures qui se trouvaient soit en développement, soit en pleine redéfinition stratégique ou en réorganisation. Ce fut le cas au sein du Syndicat betteravier qui venait de réorganiser ses structures en se régionalisant, au Congo en arrivant dans une plantation en plein développement ou encore pour la sucrerie de Seneffe qui était un projet de développement décrit par d'aucuns comme complètement fou. Ça a toujours été un fil conducteur dans mes choix et je confirme qu'ici, c'est quelque chose qui me stimule. Je me dis qu'il y a quelque chose à faire... et qu'il existe une réelle opportunité d'essayer de le réaliser».

Un message à faire passer aux agriculteurs?

«Il y en a plein... Mais s'il en fallait un seul, ce serait un message les invitant à davantage s'unir, à regarder plus large que leur spéculation, leur entreprise et leur région. Si on veut avoir un peu d'impact, c'est au minimum au niveau de la Wallonie qu'on doit pouvoir s'entendre et défendre des intérêts qui sont les mêmes pour tout le monde. Peu importe que l'on soit laitier ou viandeux, que l'on fasse des grandes cultures ou du maraichage, qu'on soit en bio ou conventionnel..., à la fin de la journée, ce que tout le monde veut, c'est de vivre décemment de son travail et pouvoir être



bien considéré pour son travail et pour les services rendus à la société. En une phrase: 'dépassons nos différences!'».

Vos premières démarches seront-elles d'aller à la rencontre des agriculteurs?

«C'est prévu en effet. Un des points essentiels est de rencontrer et de mieux comprendre les sensibilités de chacun. Mais ça va se faire graduellement, en commençant bien évidemment par les personnes les plus impliquées au quotidien dans la FWA (bureau, personnel, partenaires...). Et puis petit à petit élargir le cercle et rencontrer un maximum d'acteurs. J'ai vraiment besoin d'être très connecté au terrain».

Avez-vous déjà un plan d'action pour la FWA?

«Je tiens à faire les choses dans l'ordre, à savoir définir annuellement les objectifs et les moyens dont on dispose pour les mettre en œuvre, et voir quel est le niveau d'équation que l'on pourra établir entre les deux. Sans ça, c'est compliqué d'aller plus loin».

Et l'aspect syndical?

«Il se fera également progressivement. En participant en tant qu'observateur au Comité directeur, j'ai directement constaté que les questions d'actualité

syndicales sont prégnantes et passionnantes. Et qu'elles sont gérées de manière professionnelle. C'est important. Quand je vois tout le travail effectué autour de la Fièvre catarrhale ou sur d'autres sujets... C'est réellement le cœur de notre métier et l'essence même de la FWA. Je serai évidemment amené à me mettre progressivement dedans avec toutes les équipes et tout le mouvement. Je pense que ça ira assez vite car je connais déjà l'environnement et l'essentiel des acteurs, de même que les grands enjeux et problématiques pour les avoir déjà travaillées ou vécues sous d'autres formes que l'approche syndicale. Je ne suis pas un néophyte dans le secteur (sourire)».

On sent un discours clair et construit, avec une volonté d'écouter d'abord, et puis de se forger sa propre opinion...

«Avec surtout la volonté d'avancer avec les gens, c'est essentiel! C'est toujours regarder ce qui existe, l'état des choses, l'état des connaissances, qu'est-ce qu'on fait, où est le problème... Et puis analyser correctement pour proposer les meilleures solutions. Et des solutions qui rassemblent!»

Viticulteur à ses heures perdues

S'il n'a pu assouvir un rêve d'enfant de posséder sa propre ferme, Benoît Haag n'en a pas moins décidé de développer un lien concret avec la terre. Ainsi a-t-il planté un vignoble près de chez lui, dans la région d'Andenne. Adeptes de la maxime de Juvénal : «Mens sana in corpore sano» (un esprit sain dans un corps sain), il s'adonne à cette passion naissante afin de trouver l'équilibre à côté de l'harassante actualité intellectuelle qui peut être la sienne. «Et puis ça me permet d'être livré aux mêmes contingences climatiques que les agriculteurs et de partager d'autant mieux les aléas dont ils peuvent pâtir à tout moment».

Bio express

1985 : Naissance à Bastogne ;
Jeunesse à Harsin (Nassogne) ;
2003-2009 : Etude de Bioingénieur agronome à Louvain-la-Neuve puis d'Economie Politique à Leuven ;
2010-2016 : Secrétaire général du Syndicat des Betteraviers wallons ;
2016-2017 : Gestionnaire d'une plantation en République Démocratique du Congo ;
2017-2021 : Développeur du projet de la Sucrierie de Seneffe ;
2021-2024 : Partenaire de Winch Projects, société spécialisée dans le développement et la gestion de projets dans l'agriculture et l'agroalimentaire ;
2024-... : Secrétaire général de la FWA.

Engrais starter blé

MONSEU
Nutrition animale & végétale

Mycofertil blé

20 kg/ha avec le micro-granulateur à côté de la ligne de semi

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5580 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

SOMMAIRE

Actualités

Benoît Haag, nouveau Secrétaire général de la FWA	2-3
Sommaire	4
Premiers pas hésitants à la tête de l'UE Le Luxembourgeois Hansen	5
Commissaire à l'Agriculture Proposition de modification de la Déclaration de Superficie : que faire ?	5
PGDA : Dérogations obtenues pour les Cipan et épandages sur terres arables et prairies	6
Première rencontre avec la Ministre Dalcq	7
Eco-régime « Réduction d'intrants » : la liste pour 2025	8
Cultures dérobées : ne pas oublier de déclarer les dates !	8
La Wallonie renonce à une consigne sur les canettes	9

Hymne de nos campagnes

Hortifolies : rendez-vous avec la fine fleur de l'horticulture wallonne	10
Une première édition des Beefdays très connectée	11
La collecte des emballages phyto a commencé	11

Cultures

Livre blanc des céréales Bilan de la qualité technologique des récoltes de froments 2024	12
Froment d'hiver : quelles variétés choisir pour les prochaines semis	13
Scanner son sol ? Ils l'ont testé pour vous	14

Elevage

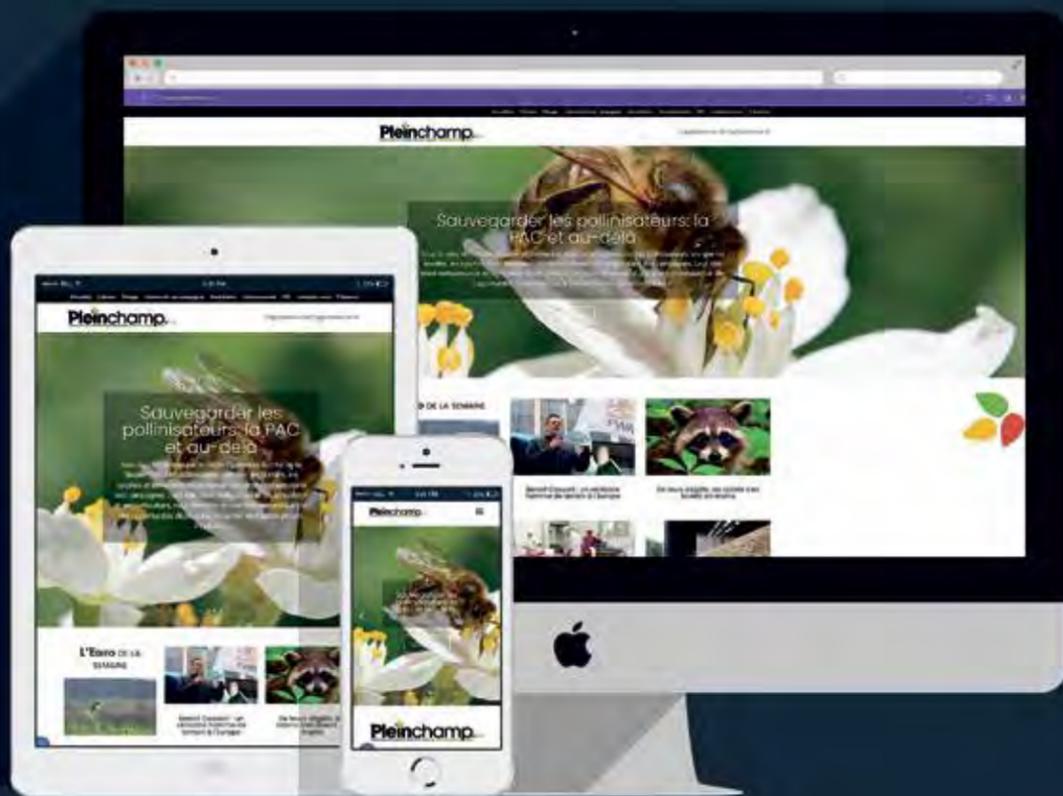
Pax Veterinaria: une convention visant à améliorer l'exercice des vétérinaires indépendants chargés de mission	15
Concours de Frasnes-lez-Couvin	15
Les marchés	16
ARSIA infos	17-24
Agenda et petites annonces	25-27
Lemken Belgique fête ses 15 ans... et ses nouveautés	28

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS ÉDITIONS EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET



www.pleinchamp.be

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture



Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Coordinateur rédactionnel :
Ronald Pirlot

Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

PREMIERS PAS HÉSITANTS

À LA TÊTE DE L'UE

Des votes différents aux élections européennes et nationales risquent d'être sources d'instabilité dans la conduite des affaires européennes. De premières indications émergent cependant pour l'agriculture, selon les résultats du dialogue stratégique sur le secteur engagé voici un an.

C'est peu dire que l'ambiance est particulièrement tendue au sommet de la hiérarchie européenne depuis la rentrée de ce mois de septembre. La Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, en abrégé VDL, était confrontée à la nécessité de confectionner sa nouvelle équipe - ou plutôt de répartir les attributions et compétences en son sein. Ses membres ont en effet été désignés par les gouvernements, en ne suivant pas nécessairement la demande de VDL de lui soumettre un candidat de chaque sexe dans le but de former une équipe la plus paritaire possible. La Belgique a, on le sait, désigné Hadjah Lahbib, à la grande déception de son prédécesseur Didier Reynders. Car respecter des équilibres implique des choix douloureux et celui des genres est loin d'être le seul. En effet, la représentation politique sera différente au sein des trois institutions, le Parlement certes, mais aussi le Conseil et la Commission.

Risques d'instabilité

Il faut se souvenir que les élections européennes de juin ont fait ressortir l'émergence de partis de la droite radicale, focalisés sur les intérêts nationaux, "europophobes" et dénonçant l'écologie punitive. Les partis de centre droit rassemblés au sein du PPE sont sortis légèrement renforcés, les sociaux-démocrates (SD) ont été affaiblis, mais surtout les libéraux (Renew) et les Verts ont accusé une forte chute. Néanmoins, PPE, SD, Renew et Verts se sont alliés pour reconduire Ursula VDL à la tête de la Commission avec une avance de 41 voix. Mais il y a un "mais": au contraire des élections européennes, diverses élections nationales ont plus fortement affaibli les sociaux-démocrates. De sorte que ceux-ci ne seront plus représentés que par 5 Commissaires (malgré leurs 19% d'élus au Parlement au même rang que les libéraux avec 11% d'élus). Il va de soi que la différence entre la composition politique au sein des trois institutions est une source potentielle d'instabilité. Quid en cas de proposition jugée trop à droite? Ou surtout, pour ce qui concerne l'agriculture, d'un manque d'engagement pour le Pacte Vert, notamment dans le domaine agro-alimentaire? Avec 7% d'élus, les Verts sont à même de menacer l'investiture de la nouvelle Commission...

Choix cornélien

Il est d'ailleurs de moins en moins douteux que c'est du côté climatique-environnemental que VDL aura à affronter des problèmes ardues, car il semble inévitable qu'elle doive revoir à la baisse les ambitions initiales du Pacte vert. Non seulement en agriculture du reste, mais sur de nombreux domaines industriels et commerciaux. Nous sommes les témoins directs en Belgique, avec la fermeture programmée de l'usine Volkswagen-Audi à Forest, du désastre menaçant l'industrie automobile européenne que la technocratie de l'UE a voulu contraindre de se convertir à marches forcées à la voiture électrique. Renonçant ainsi à la voiture

thermique, domaine où elle possède un avantage technologique historique majeur, comme en témoignent les compétitions de Formule 1 où les Chinois ne sont pas en mesure de participer, faute d'être techniquement à la hauteur. En maintenant les obligations actuelles de réduction progressive, mais draconienne, des émissions de CO²/km, avec pour 2035 l'interdiction de vendre des véhicules thermiques neufs, on imagine le cataclysme social auquel s'expose l'Union. Un magistral exemple d'écologie punitive, laquelle représente du reste l'une des raisons de la victoire des droites radicales lors des élections de juin dernier.

Prudence en agriculture

La Présidente von der Leyen serait-elle disposée à rééditer le même type d'erreur en agriculture? Elle apparaît plus prudente. Ne fût-ce que parce que - alertée notamment par d'inquiétants résultats électoraux aux Pays-Bas - elle a eu la sagesse de prévoir, avant de s'engager plus avant dans la mise en œuvre du Pacte vert, l'organisation d'un dialogue stratégique préalable sur le secteur. Votre Pleinchamp a fait état de ses résultats dans l'édition de la semaine passée: on y constate la recherche presque acrobatique d'un équilibre entre l'agriculture et l'environnement, ce qui est somme toute naturel étant donné que tous les groupes d'intérêts participaient au dialogue. En gros, l'objectif d'une transition vers une agriculture plus compatible avec les enjeux climato-environnementaux est maintenu, la bonne nouvelle étant qu'un fond spécifique indépendant du budget PAC devrait être créé pour aider au financement de ladite transition. Toutefois, globalement, nombre d'experts et observateurs considèrent que le rapport donne la priorité à la protection de l'environnement par rapport à la production de denrées alimentaires. Celle-ci ne devant en revanche faire l'objet d'aucun soutien ni encadrement spécifique. Contrairement aux systèmes élaborés existant dans les autres grands pays producteurs, Etats-Unis, Russie, Chine, Japon...

Premier test en novembre

Le rapport plaide aussi pour davantage de cohérence entre les politiques commerciale et environnementale de l'UE. Un premier test à cet égard aura lieu à l'occasion de la réunion du G20 à Rio de Janeiro les 18 et 19 novembre prochains: les pays du Mercosur, ainsi que la Commission européenne entendent y boucler enfin le fameux accord avec l'Union facilitant les échanges, notamment agricoles, entre les deux parties. Les organisations agricoles de l'UE (Copa) stigmatisent l'hypocrisie des dirigeants européens: «mis sous le boisseau pendant longtemps, l'accord avec le Mercosur est de retour au menu maintenant que les élections sont passées». Et de rappeler les périls que ferait peser ce texte (réclamé par l'industrie, notamment automobile, pour une région où les

Richard Cydzik

voitures thermiques circulent sans problème) pour des secteurs agricoles déjà fragilisés comme la viande bovine, la volaille, le riz ou le sucre et l'éthanol. On pourra juger de la détermination européenne à imposer des clauses miroirs aux importations agricoles des pays tiers.

Calendrier

En attendant, le processus complexe vers l'investiture de la nouvelle Commission suit son cours. Le 17 septembre (soit après la rédaction de ces lignes), VDL devrait avoir présenté les nouveaux Commissaires et surtout leurs attributions. Les auditions de ces derniers devant le Parlement pourraient dès lors s'amorcer dès

le mois d'octobre. Si aucune candidature n'est remise en question (ce qui arrive régulièrement, pour des raisons diverses: manque d'éthique, incompétence...), le PE devrait voter en plénière l'investiture de l'ensemble de la Commission (fin octobre ou novembre). La nouvelle Commission devrait entrer en fonction au plus tard le 1er décembre. Dans les cent jours qui suivent, la Présidente devrait, selon sa promesse, présenter une «feuille de route, sa vision pour l'agriculture». Un prélude en quelque sorte puisqu'à la mi-2025, la Commission devrait faire part de son projet pour la PAC 2028-2035.

LE LUXEMBOURGEOIS

HANSEN COMMISSAIRE À L'AGRICULTURE



Ségolène Plomteux,
Conseillère en politiques européennes
Conseil, Analyse et politique (CAP)



Christophe Hansen

Ursula von der Leyen a dévoilé à Strasbourg, ce mardi 17 septembre, le casting de son Collège de Commissaires. Le Luxembourgeois Christophe Hansen, du parti Parti chrétien social luxembourgeois inclus dans le groupe du Parti Populaire Européen (groupe de centre droit conservateur, dont la Présidente de la Commission Européenne est issue), a été désigné comme Commissaire à l'Agriculture et l'Alimentation. Il venait d'être élu en tant qu'Eurodéputé. Il aura notamment la charge de proposer une vision pour l'agriculture dans les 100 premiers jours de son mandat.

Jessika Roswall, ministre suédoise sortante en charge des Affaires Européennes et coopération Nordique du Moderate Party, faisant aussi partie du groupe du PPE, a été désignée comme commissaire européenne à l'Environnement et à la Résilience concernant l'eau.

Chaque Commissaire sera entendu par le Parlement européen pour que sa désignation soit ratifiée par ce dernier. Plus d'informations dans le prochain Pleinchamp.



PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA DÉCLARATION DE SUPERFICIE: QUE FAIRE?

Vous avez peut-être reçu début ou mi-septembre un mail qui vous indiquait des propositions de modification, à la suite d'incohérences de votre déclaration de superficie, qui doivent être validées. Comment réagir face à ce courrier?



Virginie Debue,
Conseillère - Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)



© Francesco Scatena/AS

Un mail est peut-être arrivé durant cette première quinzaine de septembre dans vos boîtes mail pour vous signaler que des incohérences ont été détectées dans votre déclaration de superficie. Ce mail s'intitule «Eds - [PACOn Web] Proposition de demande de modification créée». Il est important de réagir correctement à ce mail pour éviter les éventuelles sanctions.

Contrôle administratif et S-TER

Le contrôle administratif et le sys-

tème S-TER, qui est le système de suivi des surfaces utilisé par l'administration, permettent à l'administration de mettre en avant d'éventuels incohérences dans la déclaration de superficie. Cela peut concerner des problèmes avec les codes cultures déclarés, la taille des parcelles, l'inégalité de certaines parcelles, l'entretien minimal des parcelles...

Si une incohérence a été détectée par ces systèmes de contrôle, un mail a été envoyé aux personnes concernées avec un lien qui permet

d'accéder au courrier qui détaille la/les incohérences et les démarches à suivre. Une demande de modification de la déclaration pré-complétée est également disponible sur la plateforme PAC-on-Web.

Que faire si j'ai reçu le courrier?

Si vous êtes concerné par ce courrier et que vous êtes d'accord avec les corrections proposées, il vous suffit de valider la demande de modification pré-complétée **avant le 30 septembre 2024**. Ces modifications vous permettront d'éviter une éventuelle pénalité sur vos aides PAC de 2024.

Si vous souhaitez contester la ou les incohérence(s) détectée(s), il est nécessaire de contacter directement votre direction extérieure et de fournir un justificatif qui permet de prouver qu'il n'y a pas d'incohérence dans votre déclaration.

Dans les deux cas, si vous êtes concerné par ce courrier, il est nécessaire de réagir avant le 30 septembre, soit pour valider les changements ou pour les contester. Cela vous permettra d'éviter des sanctions sur vos aides PAC par la suite.

PGDA: DÉROGATIONS OBTENUES POUR LES CIPAN ET ÉPANDAGES SUR TERRES ARABLES ET PRAIRIES

Anne-Laure Michiels

Suite aux demandes des organisations agricoles, dont la FWA, les Ministres Yves Coppieters (Environnement) et Anne-Catherine Dalcq (Agriculture), annoncent accorder les dérogations suivantes :

- Épandage des fertilisants organiques mous:
 - La date limite pour l'épandage des fertilisants organiques mous en terres arables, initialement fixée au 15 septembre, est exceptionnellement repoussée au 30 septembre 2024.
 - Pour les prairies, la période d'épandage est également prolongée jusqu'au 15 octobre 2024. (Ce point nécessite un arrêté du Gouvernement soumis par le ministre de l'Environnement).
- Implantation des CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) :
 - L'obligation de semer les cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) avant le 15 septembre est reportée au 30 septembre 2024.

Ces autorisations, accordées suite à l'observation des précipitations élevées de ces derniers mois, rappellent la nécessité de flexibilité pour le travail des agriculteurs.



Qui d'autre guide vos projets dans la bonne direction?

Nos 200 experts Agri sont à votre disposition.

Le secteur agricole et horticole est en pleine évolution. La digitalisation est devenue une évidence, étant donné que la précision et l'efficacité déterminent aujourd'hui l'avenir de votre entreprise. Crelan souhaite vous aider à aller de l'avant. Nos experts Agri savent mieux que quiconque que le changement implique aussi des investissements. Et nous voulons vous apporter notre aide, pas à pas, en vous fournissant des conseils financiers précisément adaptés à vos ambitions.

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LA MINISTRE DALCQ

Le jeudi 12 septembre dernier, une délégation conjointe de la FWA et de l'UAW a été reçue par la ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, Anne-Catherine Dalcq, pour un premier échange à la suite de sa nomination à ce poste. Une entrevue fournie au cours de laquelle la Ministre et son cabinet ont prêté une oreille à la fois très attentive, mais aussi très concernée, aux différents points abordés par les représentants de la FWA et de l'UAW



Virginie Debue,
Conseillère - Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Pour cette première rencontre, la FWA et l'UAW étaient représentées par des membres du bureau et de membres du CAP (Conseil, Analyse et Politique). De son côté, la Ministre Anne-Catherine Dalcq était accompagnée de Cédric Jacquet (chef de cabinet), François-Xavier Lenne (chef de cabinet adjoint pour la section Forêt, Nature, Chasse et Pêche) et d'Aurélienne-Anne Furnémont

(conseillère). L'échange, d'une durée d'une heure, a permis de passer en revue les différentes préoccupations de la FWA et de l'UAW.

Différentes thématiques

Au cours de cette échange fourni, plusieurs thématiques ont été abordées. Il a ainsi été question du PGDA et de l'impor-

tance d'accorder une dérogation pour le secteur. Il a également été question des calamités agricoles, mais aussi de la demande d'activation de la réserve de crise européenne dans le cadre des mauvaises récoltes de céréales rencontrées cette année. A cette thématique est venue se greffer le sujet des assurances multirisques climatiques, que la FWA défend depuis quelques années, pour faire face au changement climatique qui impacte de plus en plus régulièrement les agriculteurs.

En plus de ces thématiques d'actualité se sont ajoutées des thématiques de fond, comme la poursuite du travail sur la simplification administrative et la remise en place du GT Erosion en vue de mettre en place un nouveau dispositif efficace pour 2026.

Enfin, une autre thématique importante abordée lors de cette rencontre est la biodiversité et la gestion de la faune sauvage. Il a été question de la mise en

place de la Loi européenne de restauration de la nature, mais également de la gestion des populations de sangliers et de corvidés qui font beaucoup de dégâts dans les différentes cultures wallonnes.

Et la FCO? Ce sujet au centre de l'actualité, de même que les changements de la PAC pour 2025, ont fait et font toujours l'objet d'autres réunions avec le Cabinet de la Ministre.

De l'écoute!

La délégation reçue a senti une grande écoute des problématiques de la part de la Ministre et des membres de son cabinet présents. La connaissance du terrain de la Ministre s'est également fait ressentir dans les échanges très fluides sur des sujets parfois complexes. Les dossiers semblent déjà bien pris en main. Ce qui démontre une réelle envie d'avancer sur de nombreuses thématiques.



FCO-3: LES PREMIÈRES MESURES DE LA MINISTRE DALCQ

Alors qu'un certain plafond dans le nombre de foyers semble avoir été atteint, la Ministre Dalcq et son Cabinet ont communiqué ce week-end une série de mesures relatives à la FCO-3. La FWA et les organisations agricoles ont également été invitées à proposer des pistes de solutions. Voici en quelques paragraphes un résumé de ces mesures.



Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Dans un communiqué de presse, la ministre Anne-Catherine Dalcq a annoncé une première série d'informations et insiste sur son souhait d'aboutir rapidement à des solutions concrètes pour les éleveurs et éleveuses touchés par les conséquences de cette épidémie.

1. Aides couplées garanties

Le risque de perte de certaines aides couplées liées à des mortalités dans le cheptel avait clairement été identifié par la FWA comme un risque de double peine. Sur demande de la Ministre, la Commission européenne a confirmé que les éleveurs dont les animaux sont morts à cause de la maladie de la langue bleue pourront bénéficier des aides couplées. Attention, cette mesure est assujettie à la fourniture des pièces justificatives adéquates (le cabinet doit encore définir quelles sont lesdites pièces justificatives réclamées). Il semblerait logique de se baser sur les déclarations de mortalité dans Cerise, éventuellement accompagnée d'une attestation du vétérinaire s'exploitation.

Par ailleurs, suite à une demande forte de la FWA, la Région wallonne a demandé l'autorisation à la Commission de pouvoir maintenir les excédents de budgets «soutiens couplés» afin que ceux-ci ne soient plus redirigés vers les éco-régimes, mais restent disponibles pour soutenir l'élevage bovin wallon. Une deuxième demande consistait également en une hausse du plafond pour le montant maximum octroyable pour le soutien couplé jusqu'à 200€/animal (le montant maximal n'est pas automatiquement le montant octroyé, en fonction des limitations de budgets). Pour ces deux derniers points la réponse de la Commission est attendue courant de cet automne.

2. Augmentation des avances sur les primes PAC

Autre possibilité octroyée par la Commission européenne, les agriculteurs pourront recevoir jusqu'à 70% de ses paiements directs sous forme d'avances dans le courant du mois de novembre 2024 (contre 50% habituellement). De même, les paiements anticipés dans le cadre du deuxième pilier pourront être augmentés jusqu'à 85% (contre 75% habituellement).

3. Demande d'activation de la réserve de crise européenne.

Issus des budgets de la PAC, cette réserve de crise doit être demandée par les Etats-membres et doit faire l'objet d'un vote à l'unanimité de ces derniers pour être accordée. Les deux régions ont sollicité le ministre Clarinval, afin que ce dernier puisse demander officiellement l'intervention de cette réserve européenne. Cette demande se base sur les pertes sévères qui affectent tant les éleveurs que les céréaliers cette année. La demande formelle de la Belgique est en cours de préparation au niveau fédéral. La réponse devrait être obtenue avant la fin de l'année. Enfin, notons que la Ministre Dalcq s'est entourée de toutes les administrations compétentes afin de suivre l'évolution de la maladie et de mesurer ses impacts économiques. En parallèle, le Fonds Sanitaire travaille sur la stratégie à adopter pour faire face à la MHE ainsi qu'au sérotype 8 de la FCO qui vont tous deux remonter de France dans les semaines ou mois à venir.

Zoom fwa

- Pour l'avenir, la FWA se positionne en faveur de la vaccination volontaire!
- Premièrement, nous voulons de que les autorités s'assurent de la disponibilité et de l'efficacité des vaccins. Alors que les autorités recommandent la vaccination contre le sérotype 8, il semble que nous sommes déjà confrontés à de gros problèmes d'approvisionnement.
- Nous voulons une prise en charge financière partielle, partagée entre le Fonds Sanitaire et les autorités fédérales ou nationales. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Il est temps de se donner les moyens de ses ambitions en termes de santé animale et plus largement dans cet objectif « Une Seule Santé »
- Nous estimons que les éleveurs s'engageront d'eux même davantage dans un schéma de vaccination et si et seulement si :
- o Les autorités sanitaires et vétérinaires s'accordent sur un protocole vaccinal clair et clairement communiqué.
- > Quels espèces/catégories/âges
- > Quand ?
- > Quel vaccin ?

BOVILOR I/SE
BIOSEL I/SE (bio)

AJOUTEZ IODE et SÉLÉNIUM à vos ENSILAGES tout en améliorant la CONSERVATION

Vous voulez ouvrir votre silo après 5 jours en toute sécurité, incorporez 100 gr/Ha de bactéries **MAGNIVA CLASSIC** + via l'ensileuse!

Dans la masse : 1kg / tonne + 5L d'eau
En couverture : 1 kg / m² + 5L d'eau
Conditionnement : 25kg, 200kg ou 1000kg.

STABILOR / NUPROSIL

Stabilor est un conservateur d'ensilage non corrosif à appliquer aussi bien dans la masse qu'en couverture.

Dans la masse : 50 kg/Hectare
En couverture : 1 kg / m²
Sacs de 25 kg
Composition : sel + iode (500 mg/kg) + sélénium (50 mg/kg) + noyau de plantes spéciales pour neutraliser les mauvaises bactéries.

Meilleure conservation,
Moins de perte,
Plus de valeur !!!

NUTRILOR

NUTRITION-SANTÉ ANIMALE

Une équipe de nutritionnistes à votre service :

N. LEROY 0478/54.65.24 D. GREGOIRE 0473/52.33.96 M. BINET 0497/28.52.94
M. BERNARD 0498/97.97.60 E. DENOLF 0497/55.35.06 J. GROTECLAES 0492/37.61.92

ECO-RÉGIME «RÉDUCTION D'INTRANTS»: LA LISTE POUR 2025

Dans la variante de l'éco-régime «réduction d'intrants» qui limite l'usage de certaines substances actives lors de la culture principale, la liste des substances actives est revue chaque année. Voici un rapide rappel des règles et la liste mise à jour pour les engagements de 2025.



Virginie Debue,
Conseillère - Politique agricole commune et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique (CAP)

L'éco-régime «réduction d'intrants», qui consiste soit à se passer de certaines substances actives pendant la culture principale soit à effectuer deux passages de désherbage mécanique lors de la culture principale, fait l'objet d'une mise à jour annuelle de la liste des substances interdites.

Rappel de la réglementation

Dans le cadre de cette éco-régime, deux variantes sont possibles: le désherbage mécanique ou le fait de renoncer à l'usage de certaines substances actives.

L'engagement dans cet éco-régime se fait à la parcelle, il est donc possible d'engager 2ha de maïs et pas les autres hectares de l'exploitation par exemple, mais il est demandé d'engager au minimum 1ha. La prime pour cet éco-régime est de 80€ par hectare engagé.

Deux variantes

Pour la variante désherbage mécanique, il est demandé d'avoir recours à des techniques de désherbage mécanique au minimum deux fois dans la culture principale. Il est donc bien entendu nécessaire d'avoir un carnet de champ à jour qui indique bien les dates de passage lors de ces désherbages. Si vous passez par un entrepreneur, il est tout à fait possible de bénéficier de cet éco-régime, mais il est né-

cessaire de posséder les factures détaillées qui mentionnent bien les travaux effectués sur les parcelles. Pour la variante qui interdit l'usage de certaines substances actives, il est demandé de renoncer à l'usage

des substances actives dans les cultures principales engagés. A noter qu'il est question de culture principale. Donc, pour des colzas, des froments d'hiver ou toutes autres cultures implantées cet automne 2024 et déclarées comme culture principale en 2025, l'interdiction de l'usage des substances actives commence dès l'implantation de la culture fin 2024 jusqu'à la récolte en 2025. La liste des substances actives interdites a été mise à jour pour 2025 (cf. tableau). Une liste des produits qui contiennent au moins une des substances interdites est disponible sur le site de Corder et a également été mise à jour.

Liste des substances actives interdites dans le cadre de l'éco-régime "réduction d'intrants"	
1° Aclonifen ;	21° Metam (potassium et sodium);
2° Benzovindiflupyr ;	22° Métaazachlore (avec exception pour les cultures de colza qui seront encodées dans la DS en 2025)
3° Bifénox ;	23° Metconazole ;
4° Bromuconazole ;	24° Méthoxyfenozone ;
5° Chlorotoluron ;	25° Métribuzine ;
6° Cyperméthrine (avec exception pour les cultures de colza qui seront encodées dans la DS en 2025)	26° Metsulfuron-méthyle ;
7° Cyprodinil ;	27° Nicosulfuron ;
8° Difénoconazole ;	28° Oxychlorure de cuivre ;
9° Diflufenican ;	29° Pacloutrazol ;
10° Emamectine ;	30° Pendiméthaline ;
11° Esfenvalérate ;	31° Pirimicarbe ;
12° Etoxazole ;	32° Propyzamide ;
13° Flufénacet ;	33° Prosulfuron ;
14° Fluopicolide ;	34° Sulcotrione ;
15° Gamma-cyhalothrine ;	35° Tébuconazole ;
16° Hydroxyde de cuivre ;	36° Tébufenpyrad ;
17° Imazamox ;	37° Tembotrione ;
18° Lambda-cyhalothrine ;	38° Terbuthylazine ;
19° Lénacile ;	39° Triallate.
20° MCPA ;	

CULTURES DEROBÉES: NE PAS OUBLIER DE DÉCLARER LES DATES!

Si vous aviez choisi l'option «cultures dérochées», il est nécessaire de déclarer les dates d'implantation de ces cultures avant le 30 septembre via votre déclaration de superficie. Pour rappel, les cultures dérochées doivent rester en place 3 mois après la date d'implantation pour la BCAA 8 (l'obligation de surfaces non-productives) pour cette année 2024.

Si les dates ne sont pas encodées avant le 30 septembre, l'administration considérera que les cultures dérochées ont été implantées le 30 septembre et qu'elles doivent rester en place jusqu'au 31 décembre.



vous invitent à une

MATINÉE D'ÉTUDE

ÉROSION DES SOLS AGRICOLES SITUATION ET SOLUTIONS

MARDI 15 OCTOBRE : 9H30/12H30

Au programme :

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉROSION

FWA & Natagriwal

RUISSELLEMENT, ÉROSION ET PROTECTION DES EAUX DE SURFACE

Protect'eau

ÉTAT DES LIEUX DES LÉGISLATIONS

FWA

SOLUTIONS AGRONOMIQUES

Greenotec

LES CONSEILLERS ÉROSION : RÔLE ET CAS CONCRETS

Natagriwal

- La matinée sera suivie d'un lunch -

Inscription obligatoire avant le 9 octobre 2024

Contact : alice.cousin@fwa.be - 0475 88 40 50

Adresse : Brasserie Bertinchamps (4 rue Bertinchamps, 5030 Gembloux)

LA WALLONIE RENONCE

À UNE CONSIGNE SUR LES CANETTES

Interpellé au Parlement de Wallonie par l'opposition Ecolo, le ministre de l'Environnement, Yves Coppieters, confirme l'abandon du projet de consigne sur les canettes par le Gouvernement wallon. Pourtant, selon la dernière mesure publiée par l'OVAM (la société publique des déchets de la Région flamande), les canettes et bouteilles en plastique représentent ensemble 35% du volume des déchets sauvages (22,1% pour les canettes, 12,9% pour les bouteilles en plastique)...



Bernard Decock, Coordinateur Pôle environnement et Lucie Darms, Conseillère Air-Climat, Energie, Recyclage, Agroécologie et Apiculture Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Le sujet était en discussion depuis des mois sous l'ancienne majorité et avait fait l'objet de nombreuses auditions au Parlement de Wallonie. Une consigne sur les canettes se profilait. Mais il restait du pain sur la planche pour passer de l'étude théorique à la mise en place pratique. Car le choix de la consigne remettait en cause toute l'organisation et l'équilibre financier

des sacs PMC mis en place au sein des différentes intercommunales. La question du choix de la consigne (classique en magasin, digitale avec un smartphone ou une scanette, en centre de tri...) restait également ouverte. Mais on avançait, quoique pas du tout assez vite à notre estime. Car les canettes et autres déchets trouvés dans nos champs et nos prairies constituent



A l'image de ces débris, le travail préparatoire sur la consigne des canettes... vient d'être jeté

une réelle plaie pour les agriculteurs. La FWA avait d'ailleurs eu l'occasion de signer une lettre ouverte pour le signifier aux parlementaires et aux précédents ministres de l'Agriculture et de l'Environnement. De plus, une centaine de nos membres avait envoyée des courriers réclamant la consigne.

Vu la position de l'opposition de l'époque, très favorable à l'instauration de la consigne, on pouvait espérer une concrétisation rapide avec le changement de portefeuille ministériel de l'environnement.

Il n'en sera donc rien. Le projet est enterré car, se justifie le Ministre Coppieters «il ne figure pas dans la déclaration de politique environnementale». C'est un choix politique qu'il assume, même si à titre personnel il déclare «peut-être aussi regretter cette décision».

Zoom fwa

- La FWA est consternée par tout ce travail qui n'aboutit pas. Les analyses de bureau d'étude, celles du facilitateur à la consigne, le soutien des organisations en nombre, les négociations du cabinet Tellier qui ont permis d'acquiescer le principe de la consigne... Tant d'énergie au service d'une cause importante pour les agriculteurs et l'environnement simplement balayée d'un revers de Déclaration de Politique Régionale ?!
- La FWA ne manquera pas de mettre le sujet à l'ordre du jour de ses rencontres avec les nouveaux Ministres du Gouvernement Wallon. C'est un problème environnemental, agricole, et de bien-être animal !

« On a déjà perdu 3 vaches à cause des canettes ! »

Témoignages d'agriculteurs concernés recueillis par Lucie Darms



Un sapin de Noël décoré avec les débris ramassés sur 280m!

«Dans mon village, comme partout, on retrouve beaucoup de déchets sauvages. Sur et en bordure des sentiers, ce sont principalement des emballages de biscuits ou snacks, tandis que le long des routes, il s'agit davantage de canettes. Il m'arrive parfois de ramasser celles-ci non encore écrasées pour les disposer droites sur la voirie. Cela fait son effet de casse-vitesse, mais aussi de sensibilisation à la problématique des canettes jetées».

«On a déjà perdu 3 vaches à cause des canettes. La cause exacte de décès de ces vaches a pu être constatée lors d'une dissection de leur système digestif».

«Maintenant en aluminium, les canettes ne sont plus détectables par les capteurs électroniques des machines. C'est super important de pratiquer la tolérance zéro. Mais comment y arriver si on laisse tomber la solution des consignes?».

«Il ne faut pas être hypocrite d'une part à parler du bien-être animal (...) et d'autre part mettre le projet de consigne sur les canettes au placard. Je peux vous garantir, pour l'avoir vu et vécu, que lorsqu'une vache se meurt de coupures dans son système digestif, cela surpasse de beaucoup les plaintes dénoncées au bien-être animal».

«Une année, en période de Noël, mon mari a planté par dépit un sapin de

Noël dans l'accotement, qu'il a décoré avec presque tous les déchets ramassés sur 280m de cette voirie; en effet, certains déchets n'ont pas pu être exposés sur l'arbre pour ne pas choquer les enfants ou les personnes sensibles tant ils étaient répugnants ou dangereux ! Cet acte a eu un bel écho dans la commune, dans les quotidiens régionaux ainsi que sur Facebook»

«J'ai écrit un poème pour sensibiliser le public qui venait en visite dans nos prairies dans le cadre d'un événement culturel organisé dans mon village. Le voici :

Bienvenue à Taintignies
Dans la cuvette de Wailly
Un magnifique relief, la cuvette ?
Aussi une bonne assiette ...
L'assiette des vaches,
Alors ne faites pas tâche.
Par sympathie pour elles,
Utilisez les poubelles.
Dans l'herbe, n'abandonnez rien,
Même si vous êtes éblouis par l'aérien.
Un plastique, une canette...
Dans l'herbe de la cuvette,
Avalé, c'est plus douloureux qu'un rhume.
Alors, à tous, La Belle Vie à Rumes!
N.B : Taintignies fait partie de la commune de Rumes

«Nous venons de curer la l'Haye, un ruisseau qui court dans mes parcelles. Les déchets ont été enlevés et voici ce que nous pouvons trouver»

24 SEPTEMBRE 2024

de 10h à 13h

ESSAIS SUR PARCELLE DE BETTERAVE

à la Ferme Anciaux
Coordonnées GPS : 50°33'28.8"N ; 5°04'59.3"E

COIN DE CHAMP À HÉRON

- Optimisation de la fertilisation azotée (localisée au semis) - CRA-W
- Association betterave/féverole pour diminuer les PPP et attirer les auxiliaires - Greenotec
- Impact de différentes modalités de travail du sol sur la culture et le sol - lrbab
- Suivi des ravageurs et auxiliaires en fonction des pratiques culturales - Gembloux Agro-Bio Tech

Suivi d'un drink

Inscription avant le 20/09/2024
alice.cousin@fwa.be
0475 88 40 50



L'hymne de nos campagnes

PROVINCE DE NAMUR

HORTIFOLIES :

RENDEZ-VOUS AVEC LA FINE FLEUR DE L'HORTICULTURE WALLONNE

Ce week-end s'est tenue la troisième édition d'Hortifolies, le rendez-vous incontournable du monde horticole. Plus qu'un salon, l'événement se veut être une vitrine d'un secteur qui est trop souvent mépris pour du « simple » jardinage. Telle une sauge, le secteur est pourtant plus que vivace et bourgeoise d'univers différents, de l'ornemental au maraichage en passant par la fleuristerie et la fruiticulture. Focus sur un événement à l'image de son secteur d'activité : plein de couleurs, de formes et de goûts !

« C'est fou de se rendre compte que beaucoup de gens ne connaissent même pas le mot horticole, nous raconte Claude Vanhemelen, la Secrétaire générale de la Fédération

Wallonne Horticole (FWH), à l'occasion de l'inauguration d'Hortifolies. Pourtant, et même si, chez nous, on n'est pas un gros secteur en termes d'économie – comprenez 11% de l'agriculture wallonne et... 11% de l'horticulture belge, les chiffres ne s'inventent pas – le secteur est plein de subtilités et de différences. L'envie, ici, c'est d'attirer l'attention sur l'horticulture et de mettre en évidence nos métiers. »

Même son de cloche pour Serge Fallon, le Président de la FWH, qui entend profiter d'Hortifolies pour montrer au grand public que les horticulteurs wallons travaillent bien et évoluent encore et toujours pour fournir des produits de qualité avec une grande attention à l'environnement et à la durabilité. Tout un programme pour un secteur trop souvent mépris pour le simple potager dans le jardin...

Pari réussi, cette année encore, puisque l'événement a attiré près de 5000 curieux, principalement des visiteurs mais aussi quelques centaines de professionnels lors de la journée des pros. Gros changement pour cette édition : l'événement a déménagé sur un site qui vit au quotidien pour et par l'horticulture, sur les terrains du Centre Technique Horticole de Gembloux. Les lieux, bien plus grands, sont faits pour l'horticulture et le rendent bien aux visiteurs du jour : à gauche, des serres, à droite, des vergers, et au centre, des structures dédiées à l'horticulture, aux fleurs, aux légumes et à l'aménagement de parcs et jardins.

Florian Mélon

Dépaysement garanti au royaume des paysagistes !

Sous les folies, la réalité horticole

Si le secteur a fait place à la fête et aux folies pendant 3 jours, l'ensemble des partenaires sectoriels ont néanmoins tenu à alerter le public sur la précarité d'un univers qui refuse de se faner : entre le changement climatique, la météo « bien de chez nous » catastrophique pour l'ensemble du monde agricole, la surcharge administrative bien connue des

travailleurs de la terre, la pénurie de main-d'œuvre saisonnière (il faut 10 saisonniers/an pour un ouvrier en horticulture !) et le difficile renouvellement de génération, l'horticulture se bat pour fleurir année après an-

née comme l'a noté Benoît Dispa, Bourgmestre de Gembloux : « L'horticulture est une question d'amour et de passion... Mais derrière la passion se cachent des réalités plus prosaïques et des difficultés évidentes. » Un message bien compris des instances régionales, comme l'a rappelé Philippe Mattart, Président de l'APAQ-W : « Hortifolies, c'est un événement contre l'indifférence ! Il faut rappeler aux consommateurs wallons comme aux amateurs de fleurs et d'horticulture ornementale que l'origine du produit importe et que la saisonnalité améliore la durabilité du secteur au profit de l'environnement. » C'est que le secteur contribue au rayonnement de la Wallonie, participe à la lutte contre le réchauffement climatique et représente pas moins de 210 millions de chiffre d'affaire. De quoi faire dire à la Ministre régionale de l'agriculture, Anne-Catherine Dalcq, que « Le secteur mérite notre soutien et le Gouvernement entend bien le sou-



tenir. » Message reçu par l'ensemble des partenaires sectoriels qui n'ont pas manqué de rappeler la nécessité d'une rencontre avec la nouvelle Ministre.

Place à la fête

Après ces quelques rappels nécessaires à la pérennité du secteur, place à la fête avec ces 3 jours de festivités horticoles, de conférences, de démonstrations et de mise en avant du secteur. Car l'horticulture est avant tout une histoire de goûts : celui de bien manger, de bien présenter et de bien vivre en harmonie avec la nature. Tout un programme qu'a, une nouvelle fois, mis en lumière cette 3e édition d'Hortifolies !

Les jeunes pousses de l'horticulture fleurissent déjà



Fabio Frankson : Les parcs et jardins comme espace de création

« Ce qui me plaît avec l'horticulture, c'est de pouvoir laisser libre cours à l'imagination et à la création. C'est le seul endroit où j'ai aimé aller à l'école. Quand on pense au jardin d'un particulier, on ne pense pas juste technique, on réimagine les lieux, on crée quelque chose de nouveau, quelque chose de beau. L'aménagement des parcs et des jardins, c'est un espace de création. C'est ce que j'aime, c'est ce que je veux faire plus tard ! »



Chaden Baldewyns et Clémence Lamblot : Faire ce qu'on aime pour pouvoir en vivre

« On étudie la fleuristerie à l'Institut Horticole de Gembloux et quand on travaille, on n'a pas l'impression de travailler. C'est une passion, on peut faire ce qu'on aime ici. Et c'est le métier qu'on veut faire plus tard, en ouvrant un magasin ou en décorant des événements. Ce qui est chouette, comme ici, à Hortifolies (NDLR: les étudiants en fleuristerie ont fait un concours de créations florales lors du salon), c'est de créer des décors, de penser à l'accord des couleurs, de donner vie à nos idées. Et c'est important car c'est pour ça que les clients viendront chez toi plus tard et pas chez un concurrent ! »



Ellen Bullen, Groupement de Fraisiéristes Wallons : "montrer qu'on fait les choses bien en Wallonie"

« On doit montrer qu'on fait les choses bien en Wallonie... Surtout par rapport à nos concurrents flamands. La fraise wallonne, c'est à plus de 90% en pleine terre et c'est partout dans notre région. C'est une super diversification pour les agriculteurs puisque le travail a lieu pendant une période un peu plus creuse pour les agriculteurs, entre mai et juin. Et puis c'est un super produit d'appel : les clients s'arrêtent pour les fraises et finissent par acheter plus ! 99% de nos membres vendent en direct, c'est quand même génial ! Malgré les difficultés, la fraise est un secteur qui se porte encore bien chez nous et c'est important de le montrer. C'est un secteur rentable, un vrai produit d'appel... On peut être fiers de nos fraises wallonnes et c'est ce qu'on montre à Hortifolies ! »



W@llHerbe: la première «coupe» prévue en 2025

Cozmin Lucau-Danila

Pour l'éleveur, connaître la biomasse d'une prairie est fondamental pour l'optimisation nourricière de son bétail. «Divers outils existent, tel que l'herbomètre numérique, mais son usage peut vite s'avérer fastidieux. Il y a également les drones, mais cela revient cher. Enfin, il y a les images satellites qui peuvent déterminer la hauteur d'herbe avec une précision de 2cm, mais ces images ne sont disponibles que tous les 5-6 jours, dans le meilleur des cas».

D'où le projet W@llHerbe développé par le CRA-W en partenariat avec Elevéo, Waldigifarm, Fourrages Mieux, UCL, ULiège GxABT. Il consiste à croiser les données satellites avec les algorithmes de données (dont notamment les données météo très localisées d'Agromet) de l'intelligence artificielle. Ce qui permet, même en cas d'absence prolongée d'images satellitaires, de proposer une évaluation de la pousse de l'herbe selon les schémas préétablis. «Un outil qui devrait être disponible pour le printemps prochain».

PROVINCE DE NAMUR

UNE PREMIÈRE ÉDITION

DES BEEFDAYS TRÈS CONNECTÉE

Après avoir mis à l'honneur l'élevage laitier à travers des «Milk days» pleinement réussis en mars dernier, l'awé se devait de rendre la pareille à la filière viandeuse. La première édition des Beefdays a donc eu lieu ce jeudi 12 septembre chez Philippe et Charles Van Eyck, à Loncée. Une journée placée sous le signe du numérique. L'occasion de découvrir les potentialités d'aide à la décision offerte par les nombreuses applications sur le marché.

Ronald Pirlot

C'est dans le majestueux écrin de la Ferme de l'Abbaye d'Argenton, à Loncée, que s'est déroulée la toute première édition des Beefdays. Une journée entièrement dédiée à l'élevage viandeux organisée par l'awé groupe, en partenariat avec l'Agence du Numérique, au sein de l'exploitation de Philippe et Charles Van Eyck. Une ferme de type polyculture-élevage, où père et fils élèvent 500 bovins de race Blanc bleu Belge. C'est

dire si, dès le porche d'entrée, le visiteur était plongé dans le vif du sujet.

6 ateliers

Pour cette journée, Elevéo a mis les petits plats dans les grands puisque ce ne sont pas moins de six ateliers qui attendaient les visiteurs, à travers un cheminement dans les étables de la ferme. Au programme:



La première édition des Beefdays s'est tenue à la Ferme d'Argenton, chez Philippe et Charles Van Eyck

- Les «paramètres technico-économiques» qui visent à améliorer la productivité de l'exploitation, à travers des données telles que l'âge du premier vêlage, l'intervalle vêlage, «le nombre de veaux nés»...;
- le «suivi de croissance» permet de suivre le troupeau, de détecter et corriger rapidement un retard de croissance qui peut être d'origine alimentaire, sanitaire ou génétique;
- le «monitoring» qui permet de détecter les premières chaleurs, le meilleur moment d'insémination;
- le «numérique au cœur des prairies» (voir encadré ci-après);
- la «génomique», qui étudie la performance d'un bovin (taille, musculature, fertilité, efficacité alimentaire) sur base de sa génétique et de son environnement (alimentation, management...);
- le conseil d'accouplement Blanc-bleu belge, à travers des évaluations génétiques de nature à aider l'éleveur dans le choix de ses reproducteurs.

Autant de données pour lesquelles existent désormais un panel d'outils numériques destinés à aider l'éleveur



«La technologie m'intéresse!»

Noé Vandenhole

Elève en 6e technique de qualification agricole à l'IPES d'Ath, Noé se destine à reprendre la ferme familiale à Frasnés-lez-Anvaing. A l'instar de ses camarades de classe, il a pu découvrir le panel d'outils technologiques mis à disposition par l'awé pour aider l'éleveur dans sa prise de décision au quotidien. «Franchement, je ne savais pas que la technologie était poussée à ce point. Surtout pour la race Blanc-Bleu. Je pense notamment aux nouvelles technologies en matière de vêlage, c'est quelque chose qui m'intéresse. Le fait notamment d'équiper la bête d'une cellule permet de recevoir des informations au quotidien qu'il nous serait impossible de voir à l'œil nu. Avec papa, on en a déjà parlé entre nous. Le souci, pour l'instant, c'est que notre ferme se situe dans une zone où il n'y a pas beaucoup de réseau».

LA COLLECTE DES EMBALLAGES PHYTOS A COMMENCÉ

Jusqu'au 15 novembre, l'Asbl AgriRecover organise sa campagne de collecte des emballages vides de PPN et de PPNU à travers des points de collecte disséminés dans toute la Wallonie. Pour rappel, l'obligation de ramener les emballages concerne les bidons, fûts, feuilles d'aluminium, cartons... qui ont été directement en contact avec le produit, qu'il s'agisse de produits phytosanitaires, d'engrais, de biocides et de semences. Cette collecte est gratuite pour peu que l'utilisateur professionnel respecte les règles d'usage. A savoir:

- Placer les emballages vides dans un sac AgriRecover (ou PhytofarRecover) en vente chez les distributeurs de produits phytosanitaires;

- Apporter son code-barre à la collecte;
 - Trier les emballages vides en quatre catégories: fraction rincée, fraction non rincée, sacs d'engrais et bouchons;
 - Nettoyer et sécher les bidons de la fraction rincée;
 - Les sacs d'engrais doivent être liés avec une corde naturelle par fagots de 20;
 - Les bouchons peuvent être remis dans une boîte ou un sac.
- Pour connaître les dates et points de collecte, cliquer sur le QR code ci-contre: (<https://agrirecover.eu/be-fr/calendrier/chercher-un-point-de-collecte>)



<https://agrirecover.eu/be-fr/calendrier/chercher-un-point-de-collecte>

3 UNIVERSITÉ D'AUTOMNE :

jours de formation sur l'agroécologie !

Du 30 septembre au 2 octobre 2024

Participez à une formation immersive de trois jours, spécialement conçue pour les agriculteurs en pleine transition agroécologique ou souhaitant franchir le pas. Organisée sous la forme d'une université d'automne, cette formation se tiendra en présentiel à la Ferme de Petit Bomal, un modèle d'excellence en agroécologie. Cette formation est organisée par House of Agroecology, en partenariat avec le projet Res'eau de la FWA.

Cette formation est une initiative de la House of Agroecology, en partenariat avec le projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la SPGE



Intervenants :		Horaires
Pieter Van Rumst (Obs'herbe): Pâturage tournant dynamique	Isabelle Coupienne (Graines de curieux): Autres cultures	• Début: Lundi 30/09 à 9h • Fin: Mercredi 02/10 vers 13h30
Catherine Marlier (Cultivae): Filières	Cédric Guillaume: Biodiversité cultivée (variétés arboricoles)	Participation • 149€ pour les 3 jours, logement et repas compris
Christophe Nothomb: Hydrologie régénérative	Sébastien Pirotte: Biodiversité fonctionnelle (haies)	Lieu • Logement: En dortoir au Domaine de Palogne: 6, route du Palogne - 4190 Vieuxville
Quentin Ledoux (Ferme de Coin Coin): Olivier Lefebvre (Permaproject): modèle économique	Natagrival ou Faune et Biotope: Diagnostic biodiversité	• Cours et repas: A la Ferme de Petit Bomal: 145, rue de Liège - 6941 Bomal-sur-Ourthe
Simon Dierickx (Greenotec): Travail du sol, engrais verts/couvertures et rotation	Bertrand Counet: Diversification	Envie de participer? Contactez Clara : clara.francois@houseofagroecology.org
Clara Vanderheyden (Terre en Vue): Accès à la terre et transmission	Marc Verhofstede: Thé de compost	
Laurence Janssens (Corder): Santé des plantes	Alban Bouvy (Microfarmap): Les outils numériques de la transition	
Tom Paris (Permaproject): Maraichage sur sol vivant	Cyrille Janssens (Beeodiversity)	
	Antoine Mabile (agriculteur)	
	Claude Henricot (agriculteur)	

BILAN DE LA QUALITÉ TECHNOLOGIQUE DES RÉCOLTES DE FROMENTS 2024

La récolte de froments 2024 présente un bilan contrasté: des rendements en baisse et des poids à l'hectolitre décevants, mais une qualité technologique globalement satisfaisante. Les conditions climatiques difficiles ont pénalisé l'assimilation de l'azote et favorisé le développement des maladies, mais la performance des variétés permet de répondre aux besoins de la meunerie et de l'amidonnerie. Retour sur les caractéristiques techniques de cette moisson et sur l'importance du choix variétal pour maximiser la valorisation des lots.



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio Conseil, Analyse et Politique (CAP)
d'après Le Livre Blanc



© Michael Persson/AS

Les précipitations abondantes, débutant à la mi-octobre, ont marqué l'ensemble du cycle de culture. Ces pluies ont eu pour conséquence de retarder les semis et de compliquer les opérations de désherbage d'automne. Les températures douces de février et mars ont favorisé un fort talage, augmentant le risque de verse en fin de cycle. Néanmoins, ce sont surtout les températures fraîches de la mi-avril à la mi-juin qui ont compromis la bonne croissance des plantes, en perturbant des phases critiques comme la floraison et le remplissage des grains.

Ces conditions météorologiques ont eu plusieurs impacts notables: une mauvaise assimilation de l'azote par les plantes, ce qui a pénalisé la croissance des épis et leur fertili-

té, le développement de maladies comme la fusariose et l'ergot, en particulier dans les parcelles avec un enherbement important, ainsi qu'un remplissage déficient des grains lié au manque d'ensoleillement et à la mauvaise remobilisation de l'azote, affectant directement le rendement.

Des caractéristiques techniques contrastées

La récolte 2024 se distingue par une combinaison inattendue de caractéristiques liées à des années pluvieuses et sèches, influençant directement la qualité technologique du froment.

- **Teneur en protéines:** les conditions pluvieuses ont permis une qualité panifiable élevée de la protéine, mais les faibles rendements ont en-

traîné une teneur en protéines faible (comme lors d'une montaison et un remplissage en condition sèche). La teneur moyenne en protéines est de 11,1% MS. En temps normal, des rendements plus élevés permettent une concentration plus importante des protéines dans les grains.

- **Poids à l'hectolitre (PHL):** la moisson sèche a produit des grains ayant un poids à l'hectolitre bas (73,4 kg/hl en moyenne), similaire à celui des grains prégermés. 40% des lots présentent un PHL inférieur à 73,0 kg/hl, ce qui rend ces grains inexploitable par les amidonneries exigeantes.
- **Temps de chute de Hagberg:** malgré des poids à l'hectolitre faibles, le temps de chute de Hagberg, indicateur clé de la qualité de panification, est particulièrement élevé (souvent supérieur à 300 secondes), démontrant une très bonne qualité panifiable (comme un remplissage des grains en condition sèche).

Représentativité des variétés

L'analyse des lots réceptionnés montre une diversité de qualité technologique, adaptée aux différents usages industriels :

- **Froment panifiable premium (Q1):** représente seulement 3% des lots. Les variétés les plus fréquentes dans cette catégorie sont LG Keramik, KWS Dag, Mentor et KWS Emerick.
- **Froment panifiable supérieur (Q2):** Avec 49% des lots, cette catégorie est la plus représentée. Elle est principalement destinée à l'amidonnerie, où une bonne teneur en protéines est exigée.
- **Froment pour amidonnerie (Q3):** Ces variétés représentent 31% des lots et sont majoritairement orientées vers des usages industriels dans l'amidonnerie.
- **Froment fourrager (Q4):** Les froments basiques (17% des lots) sont destinés à l'alimentation animale, mais certaines variétés spécifiques de type biscuitier (Q4B) peuvent être valorisées pour des usages alimentaires.

Impact financier du poids à l'hectolitre

Le poids à l'hectolitre (PHL) est un paramètre qui a un impact finan-

cier direct pour les agriculteurs. Pour chaque kg/hl en dessous de 75 kg/hl, l'agriculteur perd environ 1% de la valeur de sa récolte, équivalant à une perte de rendement. Depuis 2021, seulement 48% des lots ont atteint cette barre des 75 kg/hl, bien que 80% aient dépassé 72 kg/hl, seuil requis par la principale amidonnerie belge. Heureusement, pour le secteur de l'alimentation animale, qui absorbe 46% des lots wallons, le PHL n'a pas d'influence sur la valeur nutritionnelle.

Cependant, le système belge de mesure du PHL présente des lacunes, notamment en raison de l'absence de contrôle officiel sur les appareils de mesure, l'analyse d'échantillons non nettoyés, et l'absence de standardisation en fonction de l'humidité des grains. Cela conduit à des résultats souvent imprécis, et les exigences des transformateurs en matière de PHL, parfois trop élevées, ne sont pas toujours justifiées.

Zoom fwa

La qualité technologique des récoltes de froment 2024 est globalement satisfaisante, mais les producteurs doivent faire face à de mauvais rendements et à un poids à l'hectolitre (PHL) inférieur aux attentes. Ce dernier point a un impact direct sur la valorisation des céréales et constitue un véritable enjeu financier pour l'ensemble des agriculteurs. Il est essentiel que le PHL soit réévalué pour mieux correspondre aux réalités du terrain. Trop de producteurs subissent des pertes économiques évitables en raison de normes commerciales déconnectées de la pratique agricole. Nous demandons une simplification des pratiques commerciales, notamment autour du PHL, afin de permettre aux agriculteurs de valoriser pleinement leurs récoltes. Dans un contexte où l'amidonnerie et l'alimentation animale sont des débouchés majeurs, il est urgent de mieux adapter les critères de qualité aux réalités du marché, pour que vos efforts soient justement récompensés.

MAÏS: TENIR À L'ŒIL LES VARIÉTÉS PRÉCOCES EN CAMPINE HENNUYÈRE

Le Centre Pilote Maïs

Comme chaque année, le Centre Pilote Maïs vous communique ses observations, récoltées à partir de son réseau d'observation, de l'évolution de la maturité du maïs ensilage. Cette semaine, les conditions météorologiques des derniers jours ont permis une progression de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 2 à 3% de matière sèche dans les régions sondées.

C'est en Campine hennuyère que les maïs sont les plus avancées. Les variétés précoces les plus avancées

affichent entre 30 et 32% de matière sèche. Elles atteindront certainement le stade optimal de récolte à partir de la semaine prochaine. Attention toutefois à ne pas se précipiter, nous constatons de fortes hétérogénéités entre les parcelles.

Au Sud du Sillon Sambre-et-Meuse, les variétés précoces montrent des matières sèches entre 27 et 29%. Les hostilités devraient y débiter dans une dizaine de jours.

Invitation

le samedi 28 septembre 2024

Venez découvrir toute la collection
des hybrides Belgique

Vitrine semences de maïs

Rue du Moulin de Tultay, 33
6970 Tenneville (Champlon)
www.vital-agriculture.be
0800 582 42

Pain saucisse à midi

Présence de votre conseiller jusqu'à 18h
Philippe Adam
0492 26 02 33

2 sessions :
Le matin, à partir de 10h30
et l'après-midi à partir de 13h

FROMENT D'HIVER: QUELLES VARIÉTÉS CHOISIR POUR LES PROCHAINS SEMIS?

L'édition du Livre Blanc de septembre offre aux agriculteurs l'opportunité de découvrir les recommandations des équipes scientifiques du CRA-W, du CARAH, du CEPICOP et du CPL Végémar concernant les variétés de froment d'hiver à privilégier pour la campagne à venir. Ces conseils se basent sur les résultats obtenus entre 2019 et 2024. Voici les conclusions principales!



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio Conseil, Analyse et Politique (CAP) d'après le Livre Blanc

1) En agriculture conventionnelle

Le réseau d'essais a évalué 33 variétés de froment d'hiver dites «confirmées», c'est-à-dire testées au minimum pendant trois années consécutives dans le réseau wallon de post-inscription, avec au moins un essai annuel par région (Hainaut occidental, Hesbaye et Sud Sambre-Meuse). Pour les variétés inscrites au catalogue belge, deux années d'essais avec les mêmes critères sont jugées suffisantes. Parmi les 33 variétés confirmées, 19 variétés se distinguent et sont réparties en deux catégories:

- **Groupe «Production intégrée»:** les variétés de ce groupe sont adaptées à la production intégrée, avec une résistance marquée à la rouille

jaune, à la septoriose et à la verse, trois maladies pouvant nécessiter des traitements phytosanitaires supplémentaires. Les variétés recommandées sont: Geluck (Q3), KWS Extase (Q2), LG Apollo (Q3), LG Keramik (Q1), SU Ecusson (Q4), SU Hyntact (Q2), SY Revolution (Q2).

- **Groupe «Surveillance renforcée»:** ce groupe inclut des variétés à rendement stable et élevé sur les trois dernières années, mais qui nécessitent une surveillance plus poussée en raison de certaines faiblesses. Les variétés recommandées sont: Celebrity (Q3), Champion (Q4), Chevignon (Q2), Crossway (Q3), Debian (Q4), Hyacinth (Q2), Irun (Q2), KWS Keitum (Q4), KWS Sverre (Q3), LG Audace (Q3), Positiv (Q3) et Winner (Q3).

2) En agriculture biologique

Le réseau d'évaluation variétale de céréales en agriculture biologique comprenait en 2024 trois sites d'expérimentation (Hainaut, Condroz et Hesbaye) et a évalué 33 variétés. Les variétés de froment d'hiver recommandées en agriculture biologique sont réparties en deux catégories, avec un critère commun: une présence d'au moins deux ans sur tous les sites d'essai.

- **Variétés productives:** ces variétés offrent un rendement supérieur à la moyenne pluriannuelle des sites ainsi qu'à la moyenne des témoins de chaque site pour chaque année d'essai, sauf pour 2024 où le rendement doit dépasser 95%. Elles présentent également une bonne tolérance aux maladies. Les variétés conseillées sont: Chaussy, Cubitus, Gwenn, KWS Emerick, KWS Eternel, SU Ecusson et Winner, avec une vigilance particulière pour la sensibilité aux maladies pour Gény (septoriose). Bien que non testées cette année, Chevignon et Imperator demeurent recommandées, mais la disponibilité des semences d'Imperator pourrait poser un problème.

- **Variétés de qualité boulangère:** ces variétés offrent un rendement moyen supérieur à 90% de celui des

témoins, avec une teneur en protéines d'au moins 11% et un rapport Z/P supérieur à 2.8 pour chaque année d'essai. Elles présentent également une bonne tolérance aux maladies. Les variétés boulangères recommandées sont: Adamus, Alessio, Arameus, Arminius, Christoph et Montalbano, avec une attention particulière pour la sensibilité aux maladies pour Tillexus et Wital.

Un choix stratégique

Le choix de la variété de froment d'hiver influence considérablement l'itinéraire cultural, y compris la protection phytosanitaire, ce qui impacte directement le coût de production. Sélectionner les bonnes variétés ne vise pas seulement à augmenter le rendement, mais aussi à garantir une meilleure rentabilité. Le choix doit donc équilibrer rendement, gestion des risques sanitaires et débouchés commerciaux. Assurez-vous que les variétés choisies sont adaptées aux débouchés prévus avant de semer.

Groupe	Variétés	Mandataire pour la Belgique	Rendement (%)	Pertes en absence de protection (%)	Rdt paille (%)	PHL (kg/h)	Précocité à la maturité (1-9)
« Production intégrée »	Geluck	Jorion Philip-Seeds	102	19	114	78,1	9,0
	KWS Extase	Jorion Philip-Seeds	101	14	106	75,9	2,9
	LG Apollo (b)	Moulin Gochel	100	14	148	75,5	8,3
	LG Keramik	SCAM	101	15	111	77,4	4,6
	SU Ecusson	Aeve / Walagri	100	17	107	76,5	4,1
	SU Hyntact (h)	Limagrains Belgium	109	30	94	76,8	4,0
	SY Revolution	SCAM	105	19	109	77,1	7,2
« Surveillance renforcée »	Celebrity	Aeve / Walagri	102	22	87	74,4	3,1
	Champion	Ets Rigaux	107	35	102	72,5	5,8
	Chevignon	SCAM	101	14	88	75,9	1,8
	Crossway	Aeve / Walagri	100	20	106	76,1	1,5
	Debian	Jorion Philip-Seeds	107	34	119	76,0	6,3
	Hyacinth (h)	Limagrains Belgium	104	17	95	76,3	2,1
	Irun	SCAM	103	17	103	77,8	4,8
	KWS Keitum	Ets Rigaux	104	17	95	75,0	7,8
	KWS Sverre	Aeve / Walagri	106	17	127	76,3	8,4
	LG Audace	Ets Rigaux	102	25	98	75,9	3,1
	Positiv	SCAM	102	16	100	75,0	3,2
	Winner (b)	SCAM	101	14	109	75,4	2,3

b = barbu ; h = hybride

1 = plus précoce

Comment acquérir le Livre Blanc ?

Pour obtenir la version papier du livre blanc, il suffit

- de faire un virement de 19€ pour la Belgique (29€ pour la France)
 - au n° de compte BE62 3401 5580 3761,
 - à l'adresse de l'ULiège - GxABT - 5030 Gembloux
 - avec, en communication, «2024-09 LIVRE BLANC + Nom et prénom »

- Envoyer un e-mail avec vos coordonnées et preuve de paiement à info@ceplicop.be

Plus de renseignements : 081/62.21.39.

- Vous êtes agriculteur, agricultrice ou conjoint d'agriculteur.trice
- Vous avez des questions financières, juridiques, agronomiques ou psycho-sociales
- Vous souhaitez un avis extérieur, gratuit, neutre et être accompagné dans vos démarches

Appelez-nous !

Service confidentiel et gratuit
Rendez-vous en ferme, dans toute la Wallonie

Agricall
Wallonie asb

0800 / 85 0 18
Du lundi au vendredi 10 h-19 h



www.agricall.be



SCANNER SON SOL?

ILS L'ONT TESTÉ POUR VOUS

Cultures...



Pour son webinaire de rentrée, Waldigifarm a choisi de nous parler de cette technique d'agriculture de précision: le scanning du sol. Au stade de recherche (via le projet DuratechFarm), cette technique promet de réduire l'hétérogénéité intra-parcellaire en cultures légumières.



Lucie Darms,
Conseillère Air-Climat, Energie, Recyclage,
Agroécologie et Apiculture
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

A l'occasion de son programme «Les 4 saisons de la Précision», Waldigifarm proposait un webinaire de rentrée ce mardi 03 septembre ayant pour thème le scanning du sol. En quoi consiste cette manière d'analyser votre sol? Grâce à des capteurs fixés sur l'engin qui sillonne votre champ, vous pouvez connaître la conductivité électrique de votre sol, son pH, sa topographie, le taux de matière organique, et indirectement connaître les besoins en éléments nutritifs.

Les testeurs ont testé... en conditions réelles!

Ce n'est pas un, mais bien deux outils différents qui sont étudiés sous tous les angles par le projet Duratechfarm. Ce projet a pour but d'intégrer le Smart Farming au sein d'une exploitation conventionnelle et Bio afin d'évaluer la plus-value in situ. Dans les conditions réelles, les chercheurs peuvent appréhender d'autres facteurs comme la gestion de l'utilisation des intrants, l'optimisation in-

Fonctionnalités	Veris MSP3 (Agrometius)	InterraScan (Syngenta)
Accès aux données mesurées	Oui	Non
Accès aux cartes d'hétérogénéité intraparcellaire	Oui	Oui
Créer des cartes de modulation issue d'une carte d'hétérogénéité intraparcellaire fournie	Oui	Oui
Fournir un suivi satellitaire	Oui	Non
Possibilité d'exporter une carte de modulation au format de la machine	Oui	Oui
Possibilité d'importer d'autres cartes d'hétérogénéité intraparcellaire	Oui	Oui

Cartes de variabilité intraparcellaire fournies	Veris MSP3 (Agrometius)	InterraScan (Syngenta)
Conductivité électrique : CE30 / CE90	Direct	
pH	Direct	Indirect
Topographie	Direct	Direct
Matière organique	Indirect	Indirect
P, K, Mg		Indirect
% sable - limon - argile		Indirect
Ca, Na, Mn, Mo, B, Cu, Zn, S		Indirect
Indice d'eau disponible		Indirect
COT/Argile		Indirect

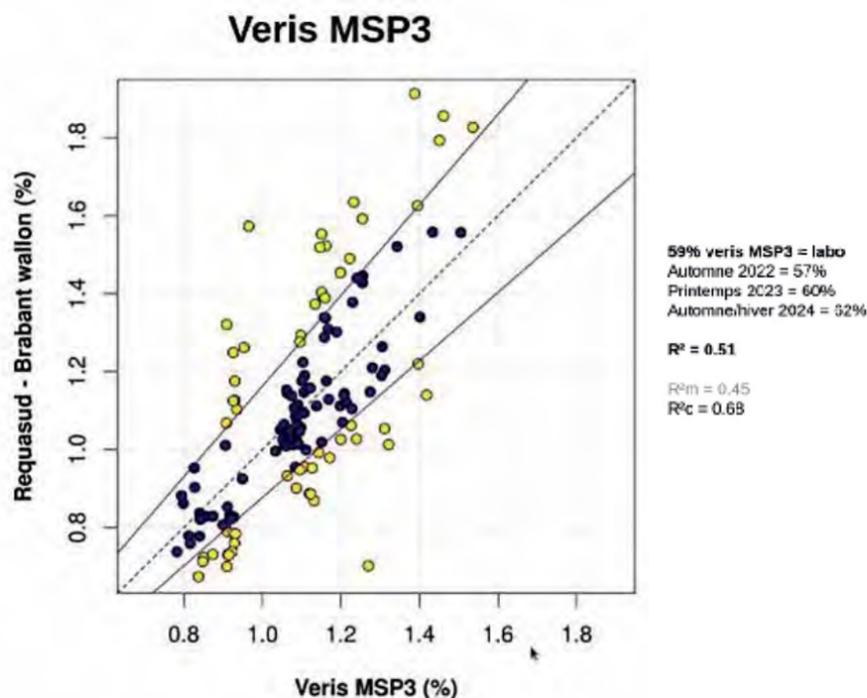
Selon le modèle, vous pouvez bénéficier de tout un tas de fonctionnalités. Par exemple, après avoir obtenu le pourcentage d'argile présent à un endroit, une conversion peut être faite par le programme pour fournir une carte des doses variables à appliquer. C'est la "prescription".

Cette pratique est plutôt répandue en cultures légumières pour appréhender l'hétérogénéité de la parcelle. Notamment, les apports de chaux qui doivent être modulés au sein d'une parcelle pour obtenir un pH optimal partout, et ainsi favoriser la disponibilité des nutriments dans le sol. Cet outil permet de visualiser la variabilité au sein d'une seule et même parcelle. Ce qui entraînera soit une augmentation des rendements des zones sous le seuil de rentabilité, soit une diminution des coûts de production pour ces zones.

tra-parcellaire, l'impact sur le temps de travail, l'appréhension face à l'utilisation des nouvelles technologies... Portée par les 3 piliers du développement durable, l'évaluation de chaque outil est faite au niveau technique,

économique et environnemental. Avec l'outil de Veris MSP3 (Agrometius) les capteurs de type conductivimètre, infra-rouge et pH sont embarqués par un tracteur. On obtient 330 mesures par ha (30 pour le pH). Avec l'outil d'InterraScan (Syngenta) le capteur se trouve sur un pick-up, il ne touche pas le sol et ne réalise que des mesures des rayonnements gamma émis par le sol (Uranium, Thorium, Césium et Potassium). Au moins, il n'y a pas de soucis quand le sol est gelé. Par contre, on ne passe

(le R² montre une adéquation du modèle, où 1= adéquation parfaite et 0= adéquation nulle). Ce pourcentage augmente pour des périodes plus récentes (62% en 2024). La comparaison montre une adéquation des méthodes meilleure pour les parcelles hétérogènes. Pourquoi? Parce que des éléments qui diffèrent de 14% ne se voient pas avec une analyse de sol en laboratoire... 14% est donc la marge d'erreur des laboratoires et elle est visible sur le graphe ci-dessus de part et d'autre de la ligne de corrélation 1:1 (en pointillé).



pas quand on veut, on doit attendre 3 mois après l'épandage d'amendement. On obtient ici 800 mesures par ha.

Mieux que des analyses de sol?

Dans un deuxième temps, le webinaire abordait la comparaison des résultats obtenus par scanning aux résultats obtenus par analyses de sol (laboratoire Requasud et base de données belge).

Les résultats ne montraient pas beaucoup de similitudes... Cependant, nous sommes amenés à relativiser car le nombre d'échantillon par parcelle est petit pour avoir des statistiques fiables. De plus, les périodes de mesures étaient difficiles. On voit dans le graphe ci-dessus qu'avec Veris, 59% des données relevées sont des données cohérentes

Les mots-clés: accompagnement et patience

Le premier conseil donné par les orateurs est qu'il faut se faire accompagner pour comprendre les données. A cause d'une erreur d'échelle, les couleurs d'une cartographie pourraient nous donner une impression différente de la réalité. Avec ce nouveau système, il faudra inévitablement se remettre en question car il y aura des incompréhensions au départ.

D'autre part, il est important de comprendre que corriger les hétérogénéités d'une parcelle ne se fait pas du jour au lendemain.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Waldigifarm (+32 470 34 81 37 ou arnaud.verlinden@waldigifarm.be)



PAX VETERINARIA: UNE CONVENTION VISANT À AMÉLIORER L'EXERCICE DES VÉTÉRINAIRES INDÉPENDANTS CHARGÉS DE MISSION

La semaine dernière, les fédérations de la viande, les organisations des vétérinaires et l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) ont signé la « Pax Veterinaria » au cabinet du Ministre fédéral de l'Agriculture, David Clarinval. Une convention qui vise notamment à mieux rémunérer les vétérinaires indépendants chargés de mission pour l'AFSCA, dans le but d'assurer l'expertise et donc le fonctionnement des abattoirs belges.

des vétérinaires seront également davantage indemnisés. De même, une attention accrue sera portée sur le bien-être des praticiens pour « une amélioration globale des conditions d'exercice » soutient le cabinet du Ministre de l'Agriculture.

mement vague alors qu'elle risque d'avoir des répercussions particulièrement sérieuses pour les petites structures d'abattage bénéficiant de l'expertise contingente ou pour l'export d'animaux d'élevage. Point sur lequel nous avons attiré l'attention de l'AFSCA.

Stimuler l'entrée en service

Également au centre de cette Pax Veterinaria se trouvera un plan d'action qui visera à encourager de nouveaux vétérinaires indépendants à s'engager comme chargés de mission. Ceci dans le but de revoir à la hausse le nombre d'experts vétérinaires disponibles pour des missions commandées par l'AFSCA.

Une incidence pour éleveurs et abattoirs ?

Un des points de cette convention prévoit une révision et optimisation de l'expertise « pour améliorer les directives d'expertise, basées sur les contributions des parties prenantes » annonce le cabinet Clarinval. Qu'est-ce que cela signifie pour les acteurs de l'élevage ? Cette partie semble encore extrême-

Cette convention cible une série de points en particulier, parmi lesquels : la révision des honoraires et indemnités, la continuité de l'expertise, la révision et l'optimisation de l'expertise ainsi que la stimulation de l'entrée en service de nouveaux vétérinaires.

Honoraires et indemnités

Cette convention prévoit la hausse progressive des honoraires des vétérinaires et ce, jusqu'au 31 décembre 2028, date de fin de la convention afin de « refléter les coûts réels de l'expertise » affirme le Cabinet Clarinval. Ainsi, la rémunération des vétérinaires augmentera progressivement de 17€, ajoutée à cela l'indexation annuelle, pour passer de 58€ actuellement à 75€ d'ici décembre 2028. Les trajets



Zoom fwa



- Le manque de vétérinaire devient un enjeu crucial pour le secteur de l'élevage. Premièrement pour apporter les soins aux animaux en ferme, mais aussi pour assurer le fonctionnement de la filière d'abattage qui nécessite la présence permanente de vétérinaires Chargés De Mission (CDM).
- Cependant, nous n'acceptons pas que cela se fasse au détriment des agriculteurs via un report des frais supplémentaires sur l'amont de la filière. Nous voulons une construction des prix en marche-avant. Et donc une répercussion de ces hausses d'honoraires sur l'aval de la filière !

CONCOURS DE FRASNES-LEZ-COUVIN (31/08)

Le concours de Frasnes-lez-Couvin s'est déroulé le samedi 31 août. Peu d'animaux étaient présents en raison de la fièvre catarrhale qui sévit actuellement. Les juges du jour étaient Luc Collard, François Vanhollebeke, Cyrille Bouchat, Cédric Poncellet et Damine Noel.

L'élevage de Matignolles à Jan Pauly de Treignes a emporté par moins de quatre titres au cours de la journée. Le premier est dans les séries de grosses génisses et primipares avec Kapucine de Matignolles (Calin). Elle s'est présentée très épaisse dans son

arrière-main et fine d'ossature. Elle devance sa collègue d'étable Judith de Matignolles (Mathys) et Alarme de l'Escaille (Laron) à Stéphane Pierrard et Bernadette Toussaint. Le deuxième titre est dans la section des vaches avec Ivoire de Matignolles

(Courtois). Elle montre de la pureté et de la finesse. Elle s'impose face à Tornade de l'Escaille (Thorgan) à Stéphane Pierrard et Bernadette Toussaint. Les deux autres podiums sont dans la catégorie des taureaux. Le premier est avec Lion de Matignolles (Darko), dans les jeunes taureaux. Il s'est présenté seul au rappel. Le deuxième est avec Konkombre de Matignolles (Calin). Il dégage de gros

quartiers sur l'ensemble du corps. Il a été préféré à Charlie II des Quatre Vents (Oasis) à André Verhoeven. La dernière médaille d'or attribuée revient à André Verhoeven de Pesche avec Caline du Haut de Pesche (Emouvant), femelle dégageant beaucoup de type. Elle était en lutte avec Loutre de Matignolles (Pepito), Lobelia de Matignolles (Courtois) à Jan Pauly, Creme de l'Escaille (Cabotin) et Cendrillon de l'Escaille (Amoureux) à Stéphane Pierrard et Bernadette Toussaint.

Photos des champions



Génisses de 20 à 32 mois, série de la championne : Kapucine de Matignolles (Calin x Courtois) à Jan Pauly, Treignes ; Belle du Haut de Pesche (Darko x Instinct) à André Verhoeven, Pesche.



Vaches de 44 mois et +, série de la championne : Ivoire de Matignolles (Courtois x Beatles) à Jan Pauly, Treignes ; Yallah du Haut de Pesche (Instinct x Caramel) à André Verhoeven, Pesche ; Sandy de la Haie Madame (Messi X Sheriff) à André Verhoeven, Pesche.



Génisses de 8 à 20 mois, série de la championne : Caline du Haut de Pesche (Emouvant x Darko) à André Verhoeven, Pesche ; Camomille de l'Escaille (Itador x Pirate) à Stéphane Pierrard & Bernadette Toussaint, Boussu-en-Fagne ; Katrien de Matignolles (Pepito x Courtois) à Jan Pauly, Treignes.



Champion des taureaux de 6 à 10 mois : Lion de Matignolles (Darko x Zougar) à Jan Pauly, Treignes.



Taureaux de 15 mois et +, série du champion : Konkombre de Matignolles (Calin x Courtois) à Jan Pauly, Treignes ; Thermidor de Haute Somme (Calin x Ottoman) à Jan Pauly, Treignes ; Calvados de l'Escaille (Largo x Luxurieux) à Stéphane Pierrard & Bernadette Toussaint, Boussu-en-Fagne.



Génisses de 8 à 20 mois : Creme de l'Escaille (Cabotin x Scopriion) à Stéphane Pierrard & Bernadette Toussaint, Boussu-en-Fagne ; Lavande de Matignolles (Courtois x Numero) à Jan Pauly, Treignes ; Capricieuse de l'Escaille (Elite x Laron) à Stéphane Pierrard & Bernadette Toussaint, Boussu-en-Fagne.



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

06/09/2024

EFFECTIF : 1571
Commentaire : stationnaire, mais plus calme dans les génisses ordinaires et culardes (exportation France et Italie fermée).

Bovins de boucherie/Taureaux (€/kg)

55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/kg)

Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)

Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP. - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP. - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP. - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP. - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)

PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)

Laitiers P - -	0.00-95	(0.00-95)
Mixtes 1er choix R-U - -	145-265	(145-265)
Mixtes 2ème choix O - -	105-155	(105-155)
CdP. - Mâle	735-960	(735-960)
CdP. - Femelle	490-865	(490-865)

BATTICE

07/09/2024

Semaine du 14/09 au 07/09/2024

EFFECTIF : 191

Commentaire : Boucherie et commerce : Très peu d'offre : PRIX SOUTENUS Veaux : stationnaire

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)

Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/tête)

Bonne conformation - R	1100-1600	(1100-1600)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)

Elevage/Vaches(€/tête)

Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)

Elevage/Veaux(€/tête)

CdP. - S - E	500-950	(500-950)
Mixtes 1er choix U	150-270	(150-270)
Mixtes 2e choix O	110-150	(110-150)
Laitiers O-P	30-110	(30-110)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 27/08 au 02/09/2024

Bovins de boucherie/Génisses (€/100kg vif)

Culs de poulain	350	(350)
Assimilés	315	(315)
Bonne conformation	265	(265)
Ordinaires	225	(225)

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)

299.53 (299.53)

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)

Culs de poulain	412.50	(412.50)
Assimilés	350	(350)
Bonne conformation	310	(310)
60%	267.50	(267.50)
55%	245	(245)

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)

Culs de poulain	368.75	(368.75)
Assimilés	320	(320)
Bonne conformation	250	(250)
55%	202.50	(202.50)
50%	162.50	(162.50)
Fabrication	137.50	(137.50)

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

02/09/2024

Génisses (€/100kg carcasse)

E - U2	560.03	(560.03)
E - U3	522.63	(522.63)
E - R2	507.22	(507.22)
E - R3	478.91	(478.91)

Taureaux(€/100kg carcasse)

A - S2	652.97	(652.20)
A - S3	599.50	(599.50)
A - E2	597.53	(590.01)
A - E3	561.65	(550.55)
A - U2	524.66	(520.43)
A - U3	495.08	(495.08)

A - R2	455.41	(455.08)
A - R3	415.25	(415.25)
A - O2	410.91	(410.58)
A - O3	374.50	(374.50)
Vaches(€/100kg carcasse)		
D - S2	651.36	(649.63)
D - S3	632.93	(632.23)
D - E2	638.96	(636.89)
D - E3	609.77	(614.84)
D - U2	509.77	(508)
D - U3	504.59	(503.67)
D - R2	474.72	(470.28)
D - R3	487.42	(500.45)
D - O2	410.14	(401.71)
D - O3	424.90	(426.41)
D - O4	433.04	(431.58)
D - P2	355.25	(351.24)
D - P3	381.01	(379.20)

M	9.00 (8.68)	9.70 (9.38)
S	7.15 (6.88)	7.25 (6.98)
Oeufs de poules élevées au sol		
Prix production		
cat.0, 77.5g	11.24 (11.09)	12.30 (12.20)
cat.1, 72.5g	10 (9.85)	11.06 (10.96)
cat.2, 67.5g	9.43 (9.28)	10.43 (10.30)
cat.3, 62.5g	9.03 (8.88)	9.92 (9.76)
cat.4, 57.5g	8.68 (8.53)	9.41 (9.24)
cat.5, 52.5g	7.97 (7.83)	8.31 (8.17)
cat.6, 47.5g	6.45 (6.18)	6.55 (6.28)
cat.7, 42.5g	5.77 (5.53)	5.87 (5.63)
Prix négoce		
XL	12.44 (12.29)	13.50 (13.40)
L	10.63 (10.48)	11.63 (11.50)
M	9.88 (9.73)	10.61 (10.44)
S	7.15 (6.88)	7.25 (6.98)

PRODUITS LAITIERS

02/09/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière (€/100kg)

Beurre	792.56	(798.02)
Poudre de lait écrémé	270.49	(253.55)



PRIX OFFICIELS

02/09/2024

Porcs (€/100kg carcasse)

Classe S/E	202.11	(202.74)
------------	--------	----------

Porcelet(€/tête)

Classe T	63.25	(63.25)
----------	-------	---------



DEINZE

11/09/2024

Lapins (€/kg)	2.45-2.45	(2.35-2.35)
Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.55-0.57	(0.52-0.54)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.04-0.06	(0.02-0.04)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	-0.01-0.01	(-0.03--0.01)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	1.29-1.31	(1.26-1.28)

KRUISSHOUTEM

11/09/2024

Oeufs (€/100 pièces)		
Oeufs de poules élevées en cages aménagées		
Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	11.08 (10.67)	11.48 (11.07)
cat.1, 72.5g	9.84 (9.43)	10.24 (9.83)
cat.2, 67.5g	9.16 (8.78)	9.66 (9.28)
cat.3, 62.5g	8.48 (8.13)	9.18 (8.83)
cat.4, 57.5g	7.80 (7.48)	8.50 (8.18)
cat.5, 52.5g	7.12 (6.83)	7.52 (7.23)
cat.6, 47.5g	6.45 (6.18)	6.55 (6.28)
cat.7, 42.5g	5.77 (5.53)	5.87 (5.63)
Prix négoce		
XL	12.28 (11.87)	12.68 (12.27)
L	10.36 (9.98)	10.86 (10.48)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 26/08 au 01/08/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)		
fourrager	193	(N-C)
Escourgeon fourrager(Prix livré usine - €/t)		
Triticale(Prix livré usine - €/t)		

SYNAGRA

12/09/2024

Blé tendre (Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	190	(188)
standard non-certifié	185	(183)
Mais(Prix culture indicatifs - €/t)		
Escourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	178	(175.50)
standard non-certifié	173	(170.50)

POMMES DE TERRE

10/09/2024

Plants Bintje	(€/100kg net)
Pomme de terre - Industrie	(€/100kg net)
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE -	
Prix départ HTVA	15-18 (N-C)
Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE -	
Prix départ HTVA	12.50-14.50 (N-C)

MATIÈRES PREMIÈRES

16/09/2024 (€/1000 kg départ négoce)

Corn Gluten feed		
22% - Europe	255	(245)
Luzerne déshydratée		
16%, pellets 6mm - France	244	(249)
Pulpe de betterave déshydratée		
pellets 8mm - France	271	(271)
Tourteaux de Colza		
extraction - 34% - Belgique	333	(330)
Tourteaux de lin, plaquette(€/t)		
pression - 40% - Belgique	494	(492)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 43% - Argentine	433	(432)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 49% - Belgique	458	(455)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
48% - OGM contrôlé - Brésil	632	(628)
Tourteaux de Tournesol		
extraction - 28% - Argentine	260	(251)
extraction - 28% - Argentine	254	(258)



Koenraad Hoste
Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

En plus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 3 qui provoque des ravages dans nos élevages, il est pratiquement acquis que le sérotype 8 (qui nous avait infectés en 2006) et la maladie hémorragique épizootique (MHE) vont nous atteindre au cours de cet automne. Les conséquences pour les exploitations pourraient être catastrophiques. La seule protection possible est une vaccination massive et préventive de toutes les victimes potentielles. Deux problèmes se posent actuellement : 1. Autoriser le vaccin MHE sur le territoire belge et 2. Un financement public de la vaccination afin de permettre à tout un chacun de se protéger ! Le temps des hésitations révolu ; il y a URGENCE.

En ce qui concerne le commerce : à Ciney, vendredi le marché était stationnaire dans toutes les catégories. L'exportation vers la France et l'Italie étant toujours impossible, les sujets qui leur étaient généralement destinés n'ont plus de cotation.

En carcasses on retrouve un peu plus de fluidité en femelles tandis qu'en taureaux cela semble toujours embouteillé ; les plus lourds et les plus âgés subissent même une réduction de prix.

Pour les veaux, ceux de type laitier baissent d'une dizaine d'euros alors que ceux de type viandeux continuent à se bien vendre (950 à 1000 € pour un bon gros veau).

Semaine du 14/09 au 21/09/2024

Veaux viandeux	Ferme
Veaux laitiers	Baisse
Vaches maigres viandeuses	Stationnaire
Vaches réformes grasses	Stationnaire
Réformes laitières	Stationnaire
Broutards 4 mois	Stationnaire
Broutards 8 mois	Stationnaire
Broutards 12 mois	Stationnaire
Taureaux gras	Calme

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
19 / 09	20 / 09	21 / 09	22 / 09	23 / 09	24 / 09	25 / 09
23 °C 13 °C	23 °C 11 °C	25 °C 12 °C	24 °C 14 °C	20 °C 14 °C	20 °C 11 °C	16 °C 13 °C
Beau temps	Bien ensoleillé	Assez ensoleillé	En partie ensoleillé	Averses éparées	Assez ensoleillé	Averses éparées
15 km/h	10 km/h	5 km/h	10 km/h	10 km/h	10 km/h	15 km/h
0-0l/m² 0l/m²	0-0l/m² 0l/m²	0-				



FCO SÉROTYPE 3 QUAND LE PIRE DEVIENT RÉALITÉ

Mi-juillet 2024 : ce qu'annonçait dès février et redoutait l'ARSIA devient rude réalité. La FCO 3 envahit massivement notre pays, véhiculée par un moucheron, de taille inversement proportionnelle aux dégâts qu'il entraîne dans nos cheptels bovins et ovins.

Début juin, 3 vaccins sont disponibles sur le terrain mais le timing est serré alors que les bêtes ont retrouvé les pâturages... Ceux qui le peuvent, vaccinent. Beaucoup d'autres hésitent, se questionnent, procrastinent ou sont dans l'impossibilité pratique de le faire.

L'ARSIA multiplie sa communication sous toutes ses formes et se positionne d'emblée et clairement pour la vaccination et ce pour 3 raisons : un, les troupeaux belges de ruminants sont alors encore totalement naïfs et donc sensibles au virus. Deux, il n'y a pas de réaction croisée avec les vaccins FCO éventuellement utilisés contre les sérotypes 4 et 8. Et trois, les facteurs de dispersion du virus lié à un vecteur tel que le culicoïde sont totalement incontrôlables.

Beaucoup d'inconnues surgissent alors sur la maladie, son évolution, ses effets directs et indirects sur la production laitière, la gestation, les agneaux et les veaux, ... En effet, les avortements se multiplient. Le dispatching, la salle d'autopsie et le laboratoire travaillent en flux tendu, comme en plein hiver, soit cinq fois plus, pour assurer le diagnostic.

Cette édition veut apporter des réponses à vos questions, de manière non exhaustive mais la plus complète possible, nous l'espérons. Nos équipes techniques et vétérinaires peuvent aussi vous conseiller et vous accompagner.

En première ligne, se tiennent tous vos vétérinaires, hautement investis dans la gestion de cette maladie. Ils étaient 120 à participer le 4 septembre dernier à un colloque réunissant les spécialistes de la FCO mais aussi de la Maladie Hémostatique Epizootique (MHE), « l'autre maladie » qui nous pend aux naseaux, surtout des bovins cette fois.

Nous assistons donc à un sombre ballet viral, lié au changement climatique, allié des moucherons et autres moustiques ou tiques... La phase aiguë et urgente de la crise mobilise notre Association qui répond présente en termes de diagnostic, d'épidémiologie et de communication. Elle sera suivie, avec la diminution des températures, de la phase de diminution du nombre de foyers, période de répit pour les éleveurs. Ce sera alors au tour de nos autorités de faire le bilan des dégâts et pertes et de tout mettre en œuvre et en moyens pour y parer. La profession d'éleveurs, en particulier de petits ruminants, est sur une si belle lancée. Et elle doit le rester.

Katelijne Smets, Directrice de l'ARSIA
Laurent Morelle, Président de l'ARSIA

Chronique d'une épidémie annoncée

- 22/02/24 - Infomail : Invitation aux RDV de l'ARSIA : « Risques émergents MHE et FCO3 »
- 11/03/24 - Infomail : Invitation aux RDV de l'ARSIA : « Risques émergents MHE et FCO3 »
- 14/03/24 - Facebook - Invitation aux RDV de l'ARSIA : « Risques émergents MHE et FCO3 »
- 14/03/24 - RDV de l'ARSIA Ciney
- 21/03/24 - Facebook - Invitation aux RDV de l'ARSIA : « Risques émergents MHE et FCO3 »
- 21/03/24 - RDV de l'ARSIA Les Waleffes
- 28/03/24 - RDV de l'ARSIA Braine-Le-Comte
- 17/04/24 - ARSIA INFOS, dans Plein Champ : « Risques émergents pour nos élevages : ouvrons l'œil ! »
- 15/05/24 - Infomail : « Vaccin Syvazul BTV3 désormais disponible en Belgique »
- 22/05/24 - ARSIA INFOS : « FCO3 : Un vaccin désormais disponible en Belgique »
- 18/06/24 - Infomail : 3 Vaccins disponibles contre la FCO3
- 25/06/24 - Infomail : Invitation au Webinaire FCO3 : « Il est urgent de vacciner nos animaux »
- 26/06/24 - Facebook - Invitation Webinaire FCO3
- 01/07/24 - Infomail : rappel Invitation Webinaire FCO3
- 03/07/24 - Webinaire FCO3 - « Il est urgent de vacciner nos animaux »
- 23/07/24 - Facebook - Vaccination sérotype 3 - Partage de la communication du SPF
- 31/07/24 - Infomail : « Suspicion FCO3 - Prélèvements et analyse »
- 01/08/24 - Infomail + site web « FCO3 Urgence absolue »
- 06/08/24 - Facebook - Urgence vaccination
- 07/08/24 - Facebook - Signes cliniques chez l'ovine
- 13/08/24 - Facebook - FCO Sérotype 3 - Qu'en est-il chez la chèvre
- 22/08/24 - Facebook + infomail FCO Sérotype 3 - Le secteur bovin de plus en plus impacté
- 30/08/24 - Facebook FCO Sérotype 3 - Secteur "Camélidés"
- 13/09/24 - Infomail + Facebook Premier avertissement : FCO-8 et la maladie hémorragique épizootique (MHE) se rapprochent dangereusement de nos frontières



BATTICE 2024 UNE ANNÉE ENTRE PARENTHÈSES

**Vendredi 30 août :
le jour des têtes blondes**

Les écoles étaient de nouveau au rendez-vous sur la foire effectuant leur tournée des ateliers proposés par les exposants. Pas moins de 13 groupes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires se sont succédés tout au long de la journée sur le stand de l'ARSIA. Le bien-être des animaux était au centre des jeux et des échanges avec des élèves fort avertis sur le sujet.

**Samedi 31 août &
dimanche 1^{er} septembre :**

Si de coutume l'ambiance est à la fête sous le chapiteau du pôle Ovins, cette année 2024 marquée par l'épidémie de fièvre catarrhale ovine aura forcément dénoté. Point de concours, moindre affluence. Les éleveurs étaient tout de même au rendez-vous. Certains pour profiter du service de testage des béliers coordonné par la faculté vétérinaire de l'Université de Liège, d'autres simplement de passage pour discuter de l'évènement sanitaire du moment.

Que 2024 soit un mauvais souvenir et que nous puissions nous retrouver en 2025, épidémie derrière nous. En attendant, le mot d'ordre : TENIR BON.





FCO SÉROTYPE 3

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

La maladie

Quelle est la situation globale en Belgique ?

Sciensano publie et met à jour sur son site une carte dynamique indiquant le nombre de cas positifs, pour toutes les espèces concernées par la maladie : <https://www.sciensano.be/fr/node/5994/situation-epidemiologique-fievre-catarrale-ovine-bluetongue>

Quelle est la situation à l'ARSIA, en autopsie et au laboratoire ?

En autopsie, nous observons une hausse importante d'avortements. Le nombre d'autopsies d'avortons bovins a été multiplié par 5 par rapport à ce que nous observons à cette saison les autres années. Le nombre d'autopsies de moutons et de veaux a fortement augmenté par rapport à une saison normale. Le nombre de bovins morts en juillet 2024 est également plus important qu'en juillet 2023.

Lors des demandes d'analyses effectuées sous le motif «suspicion FCO», 93% des dossiers (et donc des troupeaux) présentent au moins un animal positif.

Quel est le taux de mortalité ?

Il est prématuré d'avancer des pourcentages mais comme on a pu le constater, il est élevé chez l'ovin non vacciné (50% selon les témoignages des éleveurs wallons), modéré chez le bovin, faible chez le caprin.

Avec ses 1563 exploitations atteintes en 2023, le Groupement de défense sanitaire des Pays-Bas avance une augmentation significative des mortalités chez les ovins avec un taux moyen de 71% (sur 100 animaux malades, 71 meurent!), légère chez les bovins, nulle chez les caprins.

L'état général des animaux joue-t-il un rôle ?

Il apparaît clairement que le degré de sévérité du tableau clinique est corrélé à l'état général des animaux concernés. La présence d'autres maladies, une alimentation inadéquate, une carence en oligo-éléments, doivent être considérés comme des facteurs de risque.

Y a-t-il une réceptivité accrue en fin de gestation ?

Nous n'avons aucune information à ce propos. Cela n'a jamais été démontré pour la FCO-3, ni pour la FCO 8 ou encore pour la maladie de Schmallenberg.

Voit-on moins de cas chez les animaux tenus à l'étable ?

Pour la FCO-8, des études ont montré que le maintien à l'intérieur n'avait pas d'effet protecteur. Et nous avons de nombreux exemples de lots atteints, en bâtiment. Toutefois, le tableau clinique semble plus léger, ce que rapportent également les Pays-Bas. Ceci peut être lié à un nombre moins important de piqûres de culicoïdes, moins abondants en bâtiment qu'en extérieur.

Jusqu'à quand le culicoïde est-il actif, en termes de saisonnalité ?

Son activité est significative entre 13°C et 35°C (Braverman & Chechik, 1996), même si ces limites varient en fonction des espèces de culicoïdes.

FCO et MHE: Info de dernière minute

En termes de surveillance, depuis le 16 septembre 2024, il n'est plus obligatoire de contacter un vétérinaire et de faire prélever des échantillons pour examen en cas de suspicion. Toutefois, des échantillons peuvent encore être prélevés à des fins d'examen sur base volontaire et ne sont plus envoyés chez Sciensano mais analysés à l'ARSIA (à charge de l'éleveur).

La vaccination

A ce jour, qu'est-il recommandé en termes de vaccination FCO-3 ?

L'ARSIA recommande la vaccination malgré les contraintes liées aux animaux encore majoritairement en prairie: la vaccination reste l'outil numéro 1 de prévention du risque d'infection. Il s'agit de mettre toutes les chances de son côté, même s'il n'y a pas de garantie sur le risque d'infection avant que l'immunité vaccinale ne se soit mise en place. En Belgique, l'AFSCA, l'AFMPS et le SPF encouragent également toujours vivement la vaccination.

Quelle est l'efficacité de la vaccination ?

Nous entendons souvent dire que la vaccination est inefficace. Elle a été en réalité bien souvent appliquée très/trop tardivement dans le contexte épidémiologique que l'on sait, malgré sa disponibilité annoncée en mai. Dès lors, l'immunité vaccinale n'était pas encore acquise lorsque l'animal est infecté par le virus. En outre, le vaccin a toujours été présenté comme un outil de diminution du risque de mortalité et d'agressivité du tableau clinique. Il n'a jamais été dit que le vaccin empêchait la maladie. C'est une nuance importante.

Si la morbidité ovine (nombre de malades dans un groupe donné et pendant un temps déterminé) peut atteindre 70% (voir plus haut), dans les troupeaux vaccinés «à temps», de premières estimations révèlent un taux de mortalité très faible.

Sur la notice du vaccin, il est précisé que les bovins doivent être vaccinés à deux reprises (3-4 semaines d'intervalle). Les ovins, une seule dose pour deux des trois vaccins disponibles

Les Pays-Bas recommandent de vacciner les moutons à deux reprises également, quel que soit le vaccin utilisé.

Est-ce que la vaccination tardive est risquée, si elle concerne un troupeau infecté ?

Les 3 vaccins disponibles sont «inactivés», c'est-à-dire que le virus est tué et ne peut rendre l'animal malade. A part les effets secondaires classiques de toute vaccination (pic de température, réaction inflammatoire au lieu d'injection), le seul effet devrait être une augmentation de la réaction immunitaire de l'animal, déjà stimulée «naturellement» par le virus transmis par le moucheron.

Forts de leur expérience d'une année d'infection par la FCO-3, le Groupement de défense sanitaire des Pays-Bas recommande de vacciner encore maintenant des animaux sans signes cliniques et ce même dans les troupeaux infectés.

On sait qu'il faut vacciner contre la FCO-3: la maladie est bien là. Mais ne faut-il pas vacciner contre la FCO 8 puisqu'elle circule activement en France ?

Les décisions doivent idéalement être prises sur base d'analyses épidémiologiques. Mais une fois de plus, la prévention par la vaccination est la meilleure attitude et appartient à la décision de l'éleveur, conseillé par son vétérinaire.

Pourquoi l'encodage des vaccinations par votre vétérinaire est-il important, quelle que soit l'espèce ?

Parce que la surveillance ultérieure de la maladie repose précisément sur ces informations. Pour recouvrer à terme le statut indemne de FCO, est réalisé le winterscreening annuel pour lequel ne sont sélectionnés que les troupeaux... qui n'ont pas été vaccinés, afin d'identifier d'éventuels anticorps «naturels».

FCO SÉROTYPE 3

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Comment aborder l'arrière-saison, alors que la contagion devrait diminuer fortement ?

Précisément parce qu'en automne les conditions météo (chaleur et humidité) peuvent rester longtemps favorables au culicé, vacciner les troupeaux assurera leur protection et garde tout son sens. Et à long terme aussi, bien entendu, notamment grâce au rappel annuel, qui protégera les animaux en 2025.

Qu'en est-il de la vaccination des chèvres, alpagas, daims, ... ?

Les 3 vaccins actuels sont autorisés pour les bovins et les ovins. Pour toutes les autres espèces, cet usage relève de la décision du vétérinaire.

La vaccination FCO 4/8 est-elle efficace contre la FCO-3 ?

Il a été clairement démontré qu'il n'y a pas d'immunité croisée des sérotypes 4 et 8 versus le sérotype 3. Le virus de la FCO 3 est génétiquement distinct des sérotypes 4 et 8. Les vaccinations contre les sérotypes 4/8 ne protègent donc théoriquement pas contre le sérotype 3.

Indemnisation

Quel est le rôle du Fonds sanitaire ?

Le SPF Santé publique gère le Fonds sanitaire (FS). Mais les décisions sont prises par les représentants du secteur, soit les éleveurs. Le FS n'intervient jamais pour les pertes économiques. Cela relève de la Région Wallonne.

Des aides sont-elles envisageables ?

Rien n'est établi à ce jour, ni en termes d'indemnités et encore moins en termes de modalités. Par ailleurs, selon une information de dernière minute, l'AFSCA a décidé de suspendre l'obligation de notifier toute suspicion clinique de fièvre catarrhale (tous les sérotypes) et de maladie hémorragique épidémique (MHE) jusqu'à la fin de cette année ainsi que d'arrêter leur financement. Toute analyse réalisée sur base volontaire est la charge de l'éleveur.

FCO SÉROTYPE 8 & MHE

La FCO-8 et la maladie hémorragique épidémique (MHE) se rapprochent dangereusement de nos frontières. La vigilance est de mise pour nos bovins et petits ruminants !

Ces maladies atteindront-elles la Belgique durant l'automne 2024 ?

Ces deux maladies virales, elles aussi véhiculées par les culicé, ont profité de conditions météorologiques favorables aux insectes vecteurs pour se disséminer sur le territoire français ces dernières semaines. Elles sont actuellement présentes à 400 kilomètres de nos frontières.

Si un redoux s'annonce pour la seconde quinzaine de septembre et que les vents dominants soufflent vers nos régions, il est tout à fait probable que des culicé infectés arrivent sur le territoire belge courant de l'automne 2024 et contaminent nos troupeaux de ruminants.

Nos animaux sont-ils réellement sensibles vis-à-vis de ces maladies ?

La fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) est apparue pour la première fois dans nos régions en 2006. Depuis 2018, ce sérotype n'a plus circulé dans nos régions et une minorité de troupeaux a maintenu la vaccination contre le sérotype 8. Nos troupeaux de ruminants peuvent donc être considérés comme très largement naïfs. En outre, il est peu probable que l'infection naturelle par le sérotype 3 confère une protection clinique contre le sérotype 8, et vice-versa. Aucune étude scientifique n'a pu le démontrer.

La maladie hémorragique épidémique (MHE) n'a jusqu'ici jamais été décrite sur le territoire belge. Nos troupeaux sont donc pleinement sensibles à celles-ci.

Quel sera l'impact de ces deux virus sur la santé de nos ruminants ?

Les signes cliniques présentés par un animal en cas d'infection par le virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) ou par le virus de la maladie hémorragique épidémique (MHE) sont très similaires: fièvre, hypersalivation, ulcérations du muflé, jetage, boiteries. Ils peuvent donc être confondus. En cas de MHE, la morbidité et la mortalité sont élevées. La FCO-8 est également annoncée comme particulièrement virulente.

Les ovins et les bovins sont les espèces de ruminants les plus sensibles au virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8). Les chèvres et les camélidés sont réceptifs mais développent un tableau clinique de moindre ampleur.

Les bovins sont les ruminants les plus sensibles au virus de la maladie hémorragique épidémique (MHE). Les ovins, les chèvres et les camélidés sont réceptifs mais développent un tableau clinique de moindre ampleur.

Quels sont les moyens de prévention actuellement disponibles ?

La vaccination des ruminants vis-à-vis du virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) est possible: ces vaccins sont d'ores et déjà disponibles en Belgique. Attention, comme précisé plus haut, ce ne sont pas les mêmes vaccins que ceux utilisés contre le sérotype 3 !

Par contre, même s'il sera probablement bientôt autorisé, il n'existe actuellement aucun vaccin disponible en Belgique contre le virus de la maladie hémorragique épidémique (MHE).

Nous suivons de près l'évolution des foyers de FCO-8 et de MHE sur le territoire français et vous tiendrons informés de la situation épidémiologique.

RESTEZ INFORMÉS!

COMMENT RECEVOIR LES INFOS DE L'ARSIA ?

S'inscrire à nos mailings : pour des raisons légales (RGPD), nous ne pouvons pas envoyer de mailings sans l'accord explicite des éleveurs. Il est possible de s'abonner via notre site web: www.arsia.be/newsletter/

Visitez arsia.be

Suivez notre page Facebook!



Il existe une communauté Whatsapp pour les ovins «OV'Infos» avec 5 groupes



d'intérêts dont 1 concerne la FCO. C'est surtout un moyen d'échange entre éleveurs et vétérinaires. Du côté Arsia, notre vétérinaire François Claine suit ce groupe et intervient régulièrement. Pour en faire partie, chaque participant peut librement en inviter d'autres, ou contacter François Claine par mail (francois.claine@arsia.be) ou téléphone 0498 81 12 95 pour intégrer la communauté.

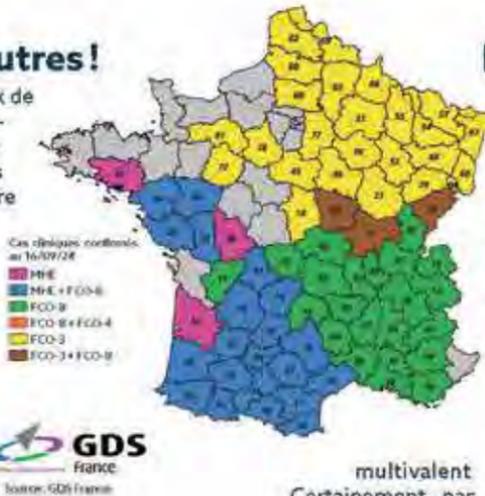
MHE

UN VACCIN BIENTÔT AUTORISÉ EN BELGIQUE ?

« En trente ans de pratique, Je n'avais jamais vu ça. J'espère que la vaccination MHE limitera chez vous l'impact sanitaire, pour ne pas vivre ce que nous avons vécu ici ». Tel était, lors d'un récent colloque vétérinaire sur la MHE, le témoignage édifiant d'un praticien français sur l'épidémie de MHE survenue en 2023, dans le sud-ouest de la France. Dès le premier cas détecté, en automne 2023, l'extension fut rapide et intense jusqu'en décembre pour atteindre in fine près de 4 000 foyers. Maladie à déclaration obligatoire, la MHE ne touche officiellement que les bovins (et les ruminants sauvages) et comme la FCO, est due à un orbivirus et transmise par le culicoides.

Des virus peuvent en cacher d'autres !

Parmi les signes cliniques, proches voire similaires à ceux de la FCO, rendant le diagnostic clinique difficile et à confirmer au labo, deux sont particulièrement évocateurs de la MHE: l'érosion sur le bourrelet incisif et les ulcères profonds et très douloureux, empêchant le bovin de boire et manger. Le traitement consiste essentiellement à gérer la douleur pour que ces animaux puissent se nourrir et surtout s'hydrater. Fort heureusement la majorité des bovins, bien traités, s'en tirent sans séquelles. Le coût direct de la maladie n'en est pas moins important, et les effets indirects, en termes de fertilité, fécondité, santé des veaux sont encore mal connus et font l'objet d'investigations.



GDS France
Source: GDS France

Prévention ? Vacciner, encore et toujours

Le virus ne circulait plus « officiellement » en France depuis le 31 décembre 2023. Des foyers sont réapparus en juillet et août 2024, mais la disponibilité officielle d'un vaccin début septembre vient au secours du secteur ; malgré encore peu de recul sur son efficacité, il fait le boulot.

En Belgique, son autorisation est attendue. A l'heure où sont écrites ces lignes, les foyers MHE français se sont arrêtés en Maine et Loire (en bleu sur la carte ci-contre). Si les diminutions de température et les vents dominants nous sont favorables, nous espérons non seulement y échapper cette année (vigilance envers les animaux importés!), mais aussi avoir la possibilité et le temps de vacciner nos bovins, de retour à l'étable. Un vaccin reprenant FCO et MHE sera-t-il disponible un jour? de suite, selon les virologues. Une double vaccination avec votre vétérinaire. Et selon la situation générale et la vôtre, il vous proposera peut-être une troisième vaccination, la FCO sérotype 8, lequel circule aussi en France (en vert sur la carte ci-contre).

multivalent
Certainement pas
tion, FCO3, MHE est
avec votre vétérinaire.

Bulletin
n°34

BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE

RÉSEAU WALLON D'ÉPIDÉMIOLOGIE DES AVORTEMENTS BOVINS

FLAMBÉE D'AVORTEMENTS SUITE À L'ÉMERGENCE DE LA FCO-3

Le protocole avortement est un outil exceptionnel dans le cadre de la surveillance des maladies émergentes! Nous avons déjà pu mettre en évidence et suivre une série de maladies émergentes et ré-émergentes grâce à l'analyse des échantillons et surtout des avortons récoltés. En effet, le nombre d'avortements déclarés et l'expérience des vétérinaires pathologistes de l'ARSIA, couplés aux analyses du laboratoire permettent une surveillance épidémiologique de qualité. Certains pathogènes surviennent de manière soudaine, comme le sérotype 3 du virus de la langue bleue, et peuvent être suivis via l'autopsie des foetus.

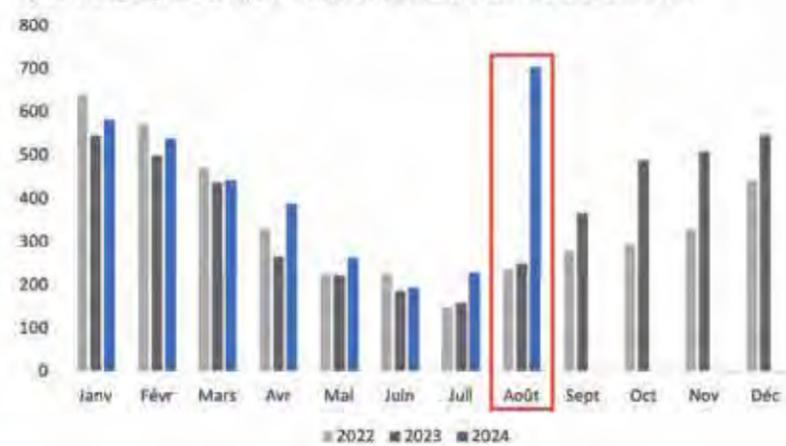
En ce mois d'août 2024, le nombre d'avortons a explosé avec une augmentation de 282% (figure 1) par rapport au mois d'août 2023. Septembre suit la même tendance, tant et si bien que les capacités de l'ARSIA pour le ramassage des avortons sont débordées.

Au début de l'épidémie, les avortons autopsiés ne présentaient pas de lésions particulières. La fièvre très importante liée à l'infection suffisait probablement à interrompre la gestation. Néanmoins, le tableau clinique est en évolution; nos pathologistes constatent depuis la fin du mois d'août une augmentation significative du taux de foetus atteints de malformations congénitales du système nerveux central. 10,55% des foetus avortés sont concernés, ce qui n'est pas de bon augure pour les mises-bas à venir au cours des prochains mois.

Il est indispensable de maintenir cette surveillance pour mieux comprendre la maladie. De plus, une autre maladie risque très probablement de débarquer sur notre territoire: la maladie hémorragique épidémiologique (MHE). En effet, le virus responsable est présent en France depuis l'année dernière et en progression vers le nord (voir ci-dessus).

Cette année 2024 est dramatique pour le monde de l'élevage. Nous vous conseillons vivement d'envisager et de mettre en place les mesures de prévention possibles pour limiter les conséquences de ces épidémies, en concertation avec votre vétérinaire.

Figure 1: Evolution mensuelle du nombre d'avortements déclarés de 2022 à 2024



Restons vigilant et ne banalisons pas le diagnostic des avortements. Si la grande majorité de ces pertes est actuellement liée à la FCO, les autres maladies abortives n'en sont pas moins éclipsées!

Certains pathogènes tels que *Salmonella spp.*, *Coxiella burnetii*, etc... peuvent également causer des séries d'avortements. Ne baissons donc pas la garde.

Que faire en cas d'avortement?

- Avant tout, se protéger, soi et ses proches: si germe il y a, il peut être transmis à l'homme, ne l'oubliez jamais!
 - Utiliser des gants pour aider l'animal à mettre bas ou pour manipuler le(s) avorton(s).
 - Les vêtements doivent être lavés au minimum à 60°C et le matériel utilisé doit être lavé et désinfecté ou éliminé.
- Isoler l'animal avorté pendant 3 semaines pour limiter le risque d'épidémie.
- Empêcher les carnivores domestiques d'approcher les produits de l'avortement et l'animal avorté.
- Dès le premier cas et sans tarder, contacter votre vétérinaire d'épidémiologie.
- Contactez l'ARSIA pour demander le passage gratuit de la camionnette si le transport de l'avorton est nécessaire
 - Soit en téléphonant au 083/23.05.15
 - soit en envoyant la 1^{re} page du document rempli « FORM 45 » (disponible sur le site internet de l'ARSIA) à ramassage.cadavre@arsia.be
 - soit en faxant la 1^{re} page du document « FORM 45 » au 065 39 97 11



BT SEROTYP 3 WENN DAS SCHLIMMSTE REALITÄT WIRD

Mitte Juli 2024: was die ARSIA im Februar angekündigt und befürchtet hat, wird zur harten Realität. Die BT3 dringt massiv in unser Land ein und wird von einer Mücke übertragen, deren Größe umgekehrt proportional zu den Schäden ist, die sie in unseren Rinder- und Schafbeständen verursacht.

Mitte Mai stehen 3 Impfstoffe zur Verfügung, aber das Timing ist eng, da die Tiere wieder auf den Weiden sind... Diejenigen die können, impfen. Viele andere zögern, hinterfragen, schieben auf oder sind dazu praktisch nicht in der Lage.

Die ARSIA vervielfältigt ihre Kommunikation in allen Formen und positioniert sich von Anfang an klar und deutlich für die Impfung, und dies aus 3 Gründen: Erstens sind die belgischen Wiederkäuerherden zu diesem Zeitpunkt noch völlig naiv und daher anfällig für das Virus. Zweitens gibt es keine Kreuzreaktionen mit den eventuell gegen die Serotypen 4 und 8 verwendeten BT-Impfstoffen. Und drittens sind die Faktoren für die Verbreitung des Virus, die mit einem Vektor wie dem Culicoid verbunden sind, völlig unkontrollierbar.

Es tauchen viele Unbekannte über die Krankheit, ihren Verlauf, ihre direkten und indirekten Auswirkungen auf die Milchproduktion, die Trächtigkeit, die Lämmer und Kälber, ... auf. In der Tat nehmen die Fehlgeburten zu. Das Dispatching, der Autopsiesaal und das Labor arbeiten im Just-in-Time-Verfahren wie im tiefsten Winter - fünfmal so viel, um die Diagnose zu gewährleisten.

Diese Ausgabe möchte Antworten auf Ihre Fragen geben, nicht erschöpfend, aber hoffentlich so umfassend wie möglich. Auch unsere technischen und tierärztlichen Teams können Sie beraten und begleiten.

An vorderster Front stehen alle Ihre Tierärzte, die viel in die Behandlung dieser Krankheit investieren. Am 4. September nahmen 120 Personen an einem Kolloquium teil, das sich mit der BT, aber auch mit der Epizootischen Hämorrhagischen Krankheit (EHK) befasste, der „anderen Krankheit“, die uns im Nacken sitzt, diesmal vor allem bei Rindern.

Wir erleben also ein dunkles virales Ballett, das mit dem Klimawandel in Verbindung steht und mit Mücken und anderen Mücken oder Zecken verbunden ist ... Die akute und dringende Phase der Krise mobilisiert unsere Vereinigung, die mit Diagnose, epidemiologischer Überwachung und Kommunikation reagiert. Mit dem Absinken der Temperaturen folgt die Phase der Verringerung der Ausbrüche, eine Zeit der Ruhe für die Züchter. Dann sind unsere Behörden an der Reihe, eine Bilanz der Schäden und Verluste zu ziehen und alles zu tun, um diese zu beheben. Der Berufsstand der Viehzüchter, insbesondere von kleinen Wiederkäuern, ist auf einem so guten Weg. Und das muss auch so bleiben.

Katelijne Smets, Direktorin der ARSIA
Laurent Morelle, Präsident der ARSIA

Chronik einer angekündigten Epidemie

- 16/05/24 - Infomail: Einladung zu den Treffen der ARSIA: « Auftretende Risiken EHK und BT3 »
- 17/05/24 - Infomail: Einladung zu den Treffen der ARSIA: « Auftretende Risiken EHK und BT3 »
- 14/03/24 - Facebook - Einladung zu den Treffen der ARSIA: « Auftretende Risiken EHK und BT3 »
- 14/05/24 - Treffen der ARSIA, Ciney
- 17/03/24 - Facebook - Einladung zu den Treffen der ARSIA: « Auftretende Risiken EHK und BT3 »
- 17/03/24 - Treffen der ARSIA, Les Waleffes
- 20/03/24 - Treffen der ARSIA, Braine-Le-Comte
- 17/04/24 - ARSIA INFOS: « Auftretende Risiken für unsere Zucht: halten wir die Augen offen! »
- 18/03/24 - Infomail: « Impfstoff Syvazol BTV3 nun in Belgien verfügbar »
- 22/05/24 - ARSIA INFOS: « BT3: Impfstoff nun in Belgien erhältlich »
- 18/06/24 - Infomail: 3 Impfstoffe gegen die BT3 sind verfügbar
- 25/06/24 - Infomail: Einladung zum Webinar BT3: « Es ist dringend notwendig, unsere Tiere zu impfen »

- 16/06/24 - Facebook - Einladung zum Webinar BT3
- 01/07/24 - Infomail: Erinnerung Einladung zum Webinar BT3
- 14/07/24 - Webinar BT3
- 23/07/24 - Impfung Serotyp 3 - Teilen der Mitteilung des FOD
- 27/07/24 - Infomail: « Verdacht BT3 - Probenentnahmen und Analysen »
- 01/08/24 - Infomail + website « BT3, absoluter Notfall »
- 06/08/24 - Facebook - Dringende Impfung
- 07/08/24 - Facebook - Klinische Anzeichen der BT
- 08/08/24 - Facebook - BT Serotyp 3 - wie steht es um die Ziege
- 27/08/24 - Facebook + infomail BT Serotyp 3 - Der Rindersektor zunehmend betroffen
- 10/09/24 - Facebook BT Serotyp 3 - Sektor "Kameliden"
- 12/09/24 - Infomail + Facebook Erste Warnung: BT-B und die epizootische hämorrhagische Krankheit (EHK) kommen unseren Grenzen gefährlich nahe



Freitag, 30. August: der Tag der Kinder

Die Schulen waren wieder auf der Messe vertreten und machten ihre Runde durch die von den Ausstellern angebotenen Workshops. Den ganzen Tag über besuchten nicht weniger als 13 Gruppen von Fünft- und Sechstklässlern den Stand der ARSIA. Das Wohlbefinden der Tiere stand im Mittelpunkt der Spiele und des Austauschs mit den Schülern, die über dieses Thema sehr gut informiert waren.

Samstag, 31. August und Sonntag, 1. September:

Normalerweise ist die Stimmung im Festzelt beim Schwerpunkt Schafe ausgelassen, doch 2024, mit dem Ausbruch der Blauzungkrankheit, ist ein besonderes Jahr. Keine Wettbewerbe, geringerer Zulauf. Die Züchter waren trotzdem dabei. Einige, um den von der Veterinär fakultät der Universität Lüttich koordinierten Testservice für Schafböcke zu nutzen, andere, um einfach nur vorbeizuschauen und über das aktuelle Gesundheitsereignis zu diskutieren.

Möge 2024 eine schlechte Erinnerung sein und wir uns im Jahr 2025 wiederfinden, wenn die Epidemie hinter uns liegt. Bis dahin lautet die Devise: DURCHHALTEN.





BT SEROTYP 3

IHRE FRAGEN, UNSERE ANTWORTEN

Die Krankheit

Wie ist die allgemeine Situation in Belgien?

Sciensano veröffentlicht und aktualisiert auf seiner Website eine dynamische Karte, die die Anzahl der positiven Fälle für alle von der Krankheit betroffenen Arten anzeigt: <https://www.sciensano.be/fr/node/5994/situation-epidemiologique-fievre-catarrhale-ovine-bluetongue>

Wie ist die Situation bei der ARSIA, in der Autopsie und im Labor?

In der Autopsie beobachten wir einen starken Anstieg der Fehlgeburten. Die Zahl der Autopsien von Rinderaborten stieg um das Fünffache im Vergleich zu dieser Jahreszeit in anderen Jahren. Die Zahl der Autopsien von Schafen und Kälbern stieg im Vergleich zu einer normalen Saison stark an. Auch die Anzahl der toten Rinder ist im Juli 2024 höher als im Juli 2023.

Bei Anfragen für Analysen, die unter dem Grund „Verdacht auf BT“ gestellt wurden, wiesen 93% der Dossiers (und somit der Herden) mindestens ein positives Tier auf.

Wie hoch ist die Sterblichkeitsrate?

Es ist verfrüht, Prozentzahlen zu nennen, aber wie sich gezeigt hat, ist sie bei ungeimpften Schafen hoch (50% laut Aussagen wallonischer Züchter), bei Rindern mäßig und bei Ziegen gering.

Mit 1 563 betroffenen Betrieben im Jahr 2023, prognostiziert die niederländische Vereinigung für Tiergesundheitsschutz, dass die Sterblichkeitsrate bei Schafen mit durchschnittlich 71% (von 100 kranken Tieren sterben 71!) deutlich ansteigen wird, bei Rindern leicht und bei Ziegen gar nicht.

Spielt der Allgemeinzustand der Tiere eine Rolle?

Es wird deutlich, dass der Schweregrad des klinischen Bildes mit dem Allgemeinzustand der betroffenen Tiere korreliert. Das Vorhandensein anderer Krankheiten, eine unzureichende Ernährung und ein Mangel an Spurenelementen sollten als Risikofaktoren betrachtet werden.

Besteht eine erhöhte Empfänglichkeit am Ende der Trächtigkeit?

Uns liegen keine Informationen darüber vor. Dies wurde weder für die BT 3, noch für die BT 8 oder die Schmallenberg-Krankheit jemals nachgewiesen.

Gibt es weniger Fälle bei Tieren, die im Stall gehalten werden?

Bei der BT 8 haben Studien gezeigt, dass der Aufenthalt in geschlossenen Räumen keine Schutzwirkung hat. Und wir haben viele Beispiele für befallene Gruppen, in Gebäuden. Allerdings scheint das Krankheitsbild leichter zu sein, was auch aus den Niederlanden berichtet wird. Dies kann mit einer geringeren Anzahl von Stichen durch Culicoides zusammenhängen, die in Gebäuden weniger häufig vorkommen als im Freien.

Bis wann ist der Culicoid in Bezug auf die Saisonalität aktiv?

Seine Aktivität ist zwischen 13°C und 35°C bedeutend (Braverman & Chechik, 1996), auch wenn diese Grenzen je nach Culicoid-Art unterschiedlich sind.

BT und EHK: Last-Minute-Info

Was die Überwachung betrifft, so ist es seit dem 16. September 2024 nicht mehr zwingend erforderlich, bei einem Verdacht einen Tierarzt zu kontaktieren und Proben zur Untersuchung entnehmen zu lassen. Proben können jedoch weiterhin auf freiwilliger Basis zu Untersuchungszwecken entnommen werden und werden nicht mehr zu Sciensano geschickt, sondern bei der ARSIA analysiert (auf Kosten des Züchters).

Die Impfung

Was wird derzeit in Bezug auf die BT3-Impfung empfohlen?

Die ARSIA empfiehlt die Impfung trotz der Einschränkungen, die mit den noch überwiegend auf der Weide gehaltenen Tieren verbunden sind: Die Impfung bleibt das Instrument Nummer 1 zur Vermeidung des Infektionsrisikos. Es geht darum, alle Chancen auf seiner Seite zu haben, auch wenn es keine Garantie für das Infektionsrisiko gibt, bevor sich die Immunität durch die Impfung aufgebaut hat. In Belgien fördern die FASNK, die FAAGP und der FÖD die Impfung weiterhin nachdrücklich.

Wie wirksam ist die Impfung?

Wir hören oft, dass die Impfung unwirksam ist. Tatsächlich wurde sie im epidemiologischen Kontext, den wir kennen, sehr oft sehr/zu spät angewendet, obwohl ihre Verfügbarkeit im Mai angekündigt wurde. Daher ward die Immunität durch die Impfung noch nicht gegeben, als das Tier mit dem Virus infiziert wurde. Zudem wurde der Impfstoff immer als Instrument zur Verringerung des Sterblichkeitsrisikos und der Aggressivität des Krankheitsbildes dargestellt. Es wurde nie gesagt, dass der Impfstoff die Krankheit verhindert. Das ist eine wichtige Nuance. Während die Morbidität bei Schafen (Anzahl der Erkrankten in einer bestimmten Gruppe und über einen bestimmten Zeitraum) bis zu 70% betragen kann (siehe oben), zeigen erste Schätzungen in "rechtzeitig" geimpften Herden eine sehr geringe Sterblichkeitsrate.

Auf der Packungsbeilage des Impfstoffs steht, dass die Rinder zweimal geimpft werden müssen (3-4 Wochen Abstand). Schafe, eine einzige Dosis für zwei der drei verfügbaren Impfstoffe

Die Niederlande empfehlen, Schafe ebenfalls zweimal zu impfen, unabhängig davon, welcher Impfstoff benutzt wird.

Ist eine späte Impfung riskant, wenn sie eine infizierte Herde betrifft?

Die drei verfügbaren Impfstoffe sind "inaktiviert", d. h. das Virus ist abgetötet und kann das Tier nicht krankmachen. Abgesehen von den klassischen Nebenwirkungen jeder Impfung (Temperaturspitze, Entzündungsreaktion an der Injektionsstelle) dürfte die einzige Wirkung eine Steigerung der Immunreaktion des Tieres sein, die bereits "natürlich" durch das von der Mücke übertragene Virus angeregt wurde.

Die Vereinigung für Tiergesundheitsschutz in den Niederlanden empfiehlt aufgrund ihrer Erfahrungen mit der einjährigen Infektion mit der BT3, auch jetzt noch Tiere ohne klinische Symptome zu impfen, und zwar auch in infizierten Beständen.

Es ist bekannt, dass gegen die BT3 geimpft werden muss: Die Krankheit ist da. Aber sollte man nicht auch gegen die BT 8 impfen, da diese in Frankreich aktiv zirkuliert?

Entscheidungen sollten idealerweise auf Basis epidemiologischer Analysen getroffen werden. Aber auch hier ist die Vorbeugung durch Impfung die beste Einstellung und liegt in der Entscheidung des Züchters, der von seinem Tierarzt beraten wird.

Warum ist die Registrierung der Impfungen durch Ihren Tierarzt wichtig, unabhängig von der Tierart?

Weil die spätere Überwachung der Krankheit genau auf diesen Informationen beruht. Um den Status BT-frei letztendlich wieder zu erlangen, wird das jährliche Winterscreening durchgeführt, für das nur die Herden ausgewählt werden ... die nicht geimpft wurden, um mögliche "natürliche" Antikörper zu identifizieren.



BT SEROTYP 3

IHRE FRAGEN, UNSERE ANTWORTEN

Wie geht man mit der Nachsaison um, wenn die Ansteckung deutlich zurückgehen dürfte?

Gerade, weil im Herbst die Wetterbedingungen (Wärme und Feuchtigkeit) für den Culicoid noch lange Zeit günstig sein können, ist die Impfung der Herden ein wichtiger Schutz und macht Sinn. Und langfristig natürlich auch, insbesondere durch die jährliche Erinnerung, die die Tiere im Jahr 2025 schützen wird.

Wie steht es mit der Impfung der Ziegen, Alpakas, Hirschen, ...?

Die 3 aktuellen Impfstoffe sind für Rinder und Schafe zugelassen. Bei allen anderen Tierarten liegt diese Nutzung in der Entscheidung des Tierarztes.

Ist die BT 4/8-Impfung wirksam gegen die BT 3?

Es wurde eindeutig nachgewiesen, dass es keine Kreuzimmunität der Serotypen 4/8 gegenüber dem Serotyp 3 gibt. Das BT-3-Virus unterscheidet sich genetisch von den Serotypen 4 und 8. Impfungen gegen die Serotypen 4/8 schützen daher theoretisch nicht vor dem Serotyp 3.

Entschädigungen

Welche Rolle spielt der Gesundheitsfonds?

Der FÖD Volksgesundheit verwaltet den Gesundheitsfonds (GF). Die Entscheidungen werden jedoch von den Vertretern des Sektors, also den Züchtern, getroffen. Der GF greift nie bei wirtschaftlichen Verlusten ein. Dies fällt in den Zuständigkeitsbereich der Wallonischen Region.

Sind Hilfen denkbar?

Bisher ist noch nichts festgelegt, weder in Bezug auf die Entschädigung, noch auf die Modalitäten. Außerdem hat die FASNK laut einer Last-Minute-Meldung beschlossen, die Meldepflicht für jeden klinischen Verdacht auf Blauzungkrankheit (alle Serotypen) und epidemische hämorrhagische Krankheit (EHK) bis Ende dieses Jahres auszusetzen, sowie ihre Finanzierung einzustellen. Jede Analyse, die auf freiwilliger Basis durchgeführt wird, geht zu Lasten des Tierhalters.

BT-8 UND DIE EHK

Die Blauzungkrankheit Serotyp 8 (BT-8) und die epizootische hämorrhagische Krankheit (EHK) kommen unseren Grenzen gefährlich nahe. Wachsamkeit ist bei unseren Rindern und kleinen Wiederkäuern geboten!

Werden diese Krankheiten Belgien im Herbst 2024 erreichen?

Diese beiden Viruserkrankungen, die ebenfalls von Culicoiden übertragen werden, haben in den letzten Wochen von den für die Überträgerinsekten günstigen Wetterbedingungen profitiert und sich in Frankreich ausgebreitet. Sie sind derzeit 400 km von unseren Grenzen entfernt.

Wenn es in der zweiten Septemberhälfte milder wird und die vorherrschenden Winde in unsere Regionen wehen, ist es sehr wahrscheinlich, dass infizierte Culicoides im Herbst 2024 in Belgien eintreffen und unsere Wiederkäuerherden infizieren.

Sind unsere Tiere wirklich anfällig gegenüber diesen Krankheiten?

Die Blauzungkrankheit Serotyp 8 (BT-8) trat in unseren Regionen erstmals im Jahr 2006 auf. Seit 2018 zirkuliert dieser Serotyp nicht mehr in unseren Regionen und eine Minderheit von Herden hat die Impfung gegen den Serotyp 8 beibehalten. Unsere Wiederkäuerherden können daher als weitgehend naiv betrachtet werden. Darüber hinaus ist es unwahrscheinlich, dass die natürliche Infektion mit dem Serotyp 3 einen klinischen Schutz gegen den Serotyp 8 verleiht und umgekehrt. Dies konnte in keiner wissenschaftlichen Studie nachgewiesen werden.

Die Epizootische Hämorrhagische Krankheit (EHK) wurde bislang noch nie auf belgischem Gebiet beschrieben. Unsere Herden sind daher uneingeschränkt anfällig für sie.

Welche Auswirkungen werden diese beiden Viren auf die Gesundheit unserer Wiederkäuer haben?

Die klinischen Symptome, die ein Tier bei einer Infektion mit dem Virus der Blauzungkrankheit Serotyp 8 (BT-8) oder dem Virus der epizootischen hämorrhagischen Krankheit (EHK) zeigt, sind sehr ähnlich: Fieber, Hypersalivation, Geschwüre im Maul, Nasenfluss, Lahmheit. Sie können somit verwechselt werden. Bei der EHK sind die Morbidität und Sterblichkeit hoch. Die BT-8 wird ebenfalls als besonders virulent angekündigt.

Schafe und Rinder sind die Wiederkäuerarten, die am empfänglichsten für das Virus der Blauzungkrankheit Serotyp 8 (BT-8) sind. Ziegen und Kameliden sind empfänglich, entwickeln aber ein weniger ausgeprägtes klinisches Bild.

Rinder sind die Wiederkäuer, die am empfindlichsten für das Virus der Epizootischen Hämorrhagischen Krankheit (EHK) sind. Schafe, Ziegen und Kameliden sind empfänglich, entwickeln aber ein weniger ausgeprägtes Krankheitsbild.

Welche Möglichkeiten der Prävention gibt es derzeit?

Die Impfung der Wiederkäuer gegen das Virus der Blauzungkrankheit Serotyp 8 (BT-8) ist möglich: Diese Impfstoffe sind bereits in Belgien erhältlich. Bitte beachten Sie, dass es sich hierbei nicht um die gleichen Impfstoffe handelt, die gegen den Serotyp 3 verwendet werden!

Andererseits gibt es in Belgien derzeit keinen Impfstoff gegen das Virus der epizootischen hämorrhagischen Krankheit (EHK), auch wenn er wahrscheinlich bald zugelassen wird.

Wir verfolgen die Entwicklung der BT-8- und EHK-Ausbrüche in Frankreich genau und werden Sie über die epidemiologische Situation auf dem Laufenden halten.

BLEIBEN SIE INFORMIERT!

WIE ERHALTEN SIE DIE INFORMATIONEN DER ARSIA?

Unsere Mailings abonnieren: aus rechtlichen Gründen (DSGVO) können wir ohne die ausdrückliche Zustimmung der Züchter keine Mailings versenden. Abonnieren Sie sich über unsere: www.arsia.be/newsletter/

Internetseite arsia.be

Folgen Sie unserer Facebook Seite!

Es besteht eine Whatsapp Gemeinschaft für die Schafe « OV'Infos »

mit 5 Interessengruppen, worunter eine über die BT. Es ist vor allem ein Mittel zum Austausch zwischen Züchtern und Tierärzten. Bei der Arsia betreut unser Tierarzt François Claine diese Gruppe und interveniert regelmäßig. Um Teil dieser Gemeinschaft zu werden, kann jeder Teilnehmer frei andere einladen oder François Claine per E-Mail (francois.claine@arsia.be) oder Telefon 0498/81 12 95 kontaktieren.

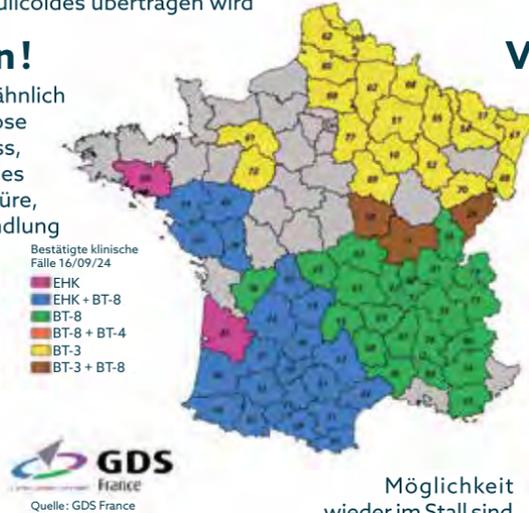
EHK

EIN IMPFSTOFF BALD IN BELGIEN ZUGELASSEN?

«In dreißig Jahren Praxis habe ich das noch nie gesehen. Ich hoffe, dass die EHK-Impfung bei Ihnen die gesundheitlichen Auswirkungen in Grenzen hält, damit Sie nicht das erleben, was wir hier erlebt haben». Dies war während einer kürzlichen Veterinärkonferenz zum Thema EHK die erbauliche Aussage eines französischen Tierarztes über die EHK-Epidemie im Jahr 2023 im Südwesten Frankreichs. Ab dem ersten Fall, der im Herbst 2023 entdeckt wurde, breitete sich die Krankheit bis Dezember schnell und intensiv aus und erreichte schließlich fast 4000 Seuchenherde. Die EHK ist eine meldepflichtige Krankheit, die offiziell nur Rinder (und Wildwiederkäuer) betrifft und, wie die BT, durch ein Orbivirus verursacht und durch Culicoides übertragen wird

Viren können andere verbergen!

Unter den klinischen Anzeichen, die denen von BT ähnlich oder sogar gleich sind, was die klinische Diagnose schwierig macht und im Labor bestätigt werden muss, sind zwei besonders evokativ für die EHK: die Erosion des inzisiven Wulstes und tiefe, sehr schmerzhafte Geschwüre, die das Rind am Trinken und Fressen hindern. Die Behandlung besteht hauptsächlich in der Schmerzbewältigung, damit diese Tiere Nahrung und vor allem Flüssigkeit zu sich nehmen können. Glücklicherweise kommen die meisten Rinder, die gut behandelt werden, ohne Folgeschäden davon. Die direkten Kosten der Krankheit sind dennoch beträchtlich und die indirekten Auswirkungen in Bezug auf Fertilität, Befruchtungsfähigkeit, Gesundheit der Kälber, sind noch wenig bekannt und Gegenstand von Untersuchungen.



Vorbeugung? Impfen, immer und immer wieder

Das Virus zirkulierte seit dem 31. Dezember 2023 nicht mehr „offiziell“ in Frankreich. Im Juli und August 2024 kam es erneut zu Ausbrüchen, aber die offizielle Verfügbarkeit eines Impfstoffs Anfang September kam dem Sektor zu Hilfe; trotz geringer Erfahrung bezüglich seiner Wirksamkeit, leistet er gute Arbeit.

In Belgien wird seine Zulassung erwartet. Beim Verfassen dieser Zeilen kamen die französischen EHK-Ausbrüche in Maine und Loire zum Stillstand (blau auf der nebenstehenden Karte). Wenn der Temperaturrückgang und die vorherrschenden Winde günstig für uns sind, hoffen wir, dass wir dieses Jahr nicht nur verschont bleiben (Vorsicht bei importierten Tieren!), sondern auch die und die Zeit haben, unsere Rinder zu impfen, wenn sie Wird es eines Tages einen multivalenten Impfstoff für geben? Sicherlich nicht sofort, so die Virologen. Eine doppelte Impfung, BT3, EHK sollte daher bei Ihren Rindern in Absprache mit Ihrem Tierarzt geplant werden. Und je nach der allgemeinen und Ihrer eigenen Situation wird er Ihnen vielleicht eine dritte Impfung vorschlagen, die BT Serotyp 8, die auch in Frankreich zirkuliert (grün auf der nebenstehenden Karte).

Möglichkeit wieder im Stall sind die BT und die EHK

Bericht
Nr. 34

EPIDEMIOLOGISCHER BERICHT

WALLONISCHES NETZWERK DER EPIDEMIOLOGISCHEN ÜBERWACHUNG DER FEHLGEBURTEN DER RINDER

FLUT VON FEHLGEBURTEN NACH DEM AUFTRETEN DER BT3

Das Protokoll Fehlgeburt ist ein außergewöhnliches Instrument im Rahmen der Überwachung neu auftretender Krankheiten! Wir konnten bereits eine Reihe von neu- und wiederauftretenden Krankheiten durch die Analyse der Proben und vor allem der gesammelten Aborte aufdecken und verfolgen. Die Anzahl der gemeldeten Aborte und die Erfahrung der Veterinärpathologen der ARSIA ermöglichen zusammen mit den Laboranalysen eine qualitativ hochwertige epidemiologische Überwachung. Einige Krankheitserreger treten plötzlich auf, wie der Serotyp 3 des Blauzungenvirus, und können über die Autopsie der Föten nachverfolgt werden.

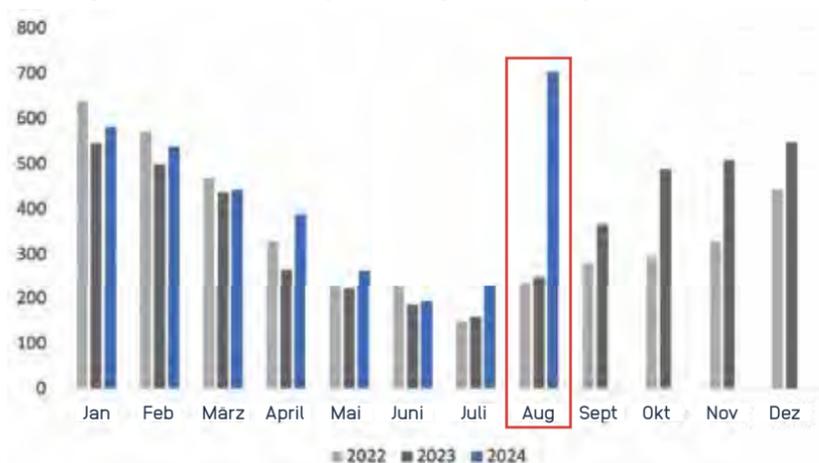
In diesem August 2024 ist die Zahl der Fehlgeburten mit einem **Anstieg von 282%** (Abbildung 1) im Vergleich zum August 2023 explodiert. Der September verlief ähnlich, so dass die Kapazitäten der ARSIA zur Abholung der Aborte überlastet waren.

Zu Beginn der Epidemie wiesen die autopsierten Aborte keine besonderen Läsionen auf. Das mit der Infektion verbundene sehr hohe Fieber reichte wahrscheinlich aus, um die Trächtigkeit zu unterbrechen. Dennoch ist das klinische Bild im Wandel; unsere Pathologen stellen seit Ende August einen deutlichen Anstieg der Rate von Föten mit angeborenen Fehlbildungen des zentralen Nervensystems fest. 10,55% der abgetriebenen Föten sind betroffen, was kein gutes Omen für die in den nächsten Monaten anstehenden Geburten ist!

Diese Überwachung muss unbedingt fortgesetzt werden, um die Krankheit besser zu verstehen. Darüber hinaus ist es sehr wahrscheinlich, dass eine weitere Krankheit in unser Land eindringt: die Epizootische Hämorrhagische Krankheit (EHK). Tatsächlich ist das verantwortliche Virus seit letztem Jahr in Frankreich präsent und auf dem Vormarsch nach Norden.

Das Jahr 2024 ist dramatisch für die Welt der Viehzucht. Wir raten Ihnen dringend, in Absprache mit Ihrem Tierarzt, mögliche Präventionsmaßnahmen zu erwägen und umzusetzen, um die Folgen dieser Epidemien zu begrenzen.

Abbildung 1: Monatliche Entwicklung der Anzahl gemeldeter Fehlgeburten von 2022 bis 2024



Blieben wir wachsam und banalisieren wir die Diagnose von Fehlgeburten nicht. Auch wenn der weitaus größte Teil dieser Verluste derzeit auf die BT zurückzuführen ist, werden die anderen abortiven Krankheiten dadurch nicht weniger in den Schatten gestellt!

Einige Krankheitserreger wie Salmonella spp., Coxiella burnetii usw. können ebenfalls Abortserien verursachen. Verringern wir daher nicht unsere Wachsamkeit.

Was tun bei einer Fehlgeburt?

- Vor allem, sich und seine Lieben schützen: vergessen Sie nie, wenn ein Keim da ist, kann er auf den Menschen übertragen werden!
 - Benutzen Sie Handschuhe, um dem Tier bei der Geburt zu helfen oder die Aborte zu handhaben.
 - Die Kleidung muss bei mindestens 60°C gewaschen werden und das verwendete Material muss gereinigt und desinfiziert oder eliminiert werden.
- Isolieren Sie das Tier, das verworfen hat, während 3 Wochen, um das Risiko der Epidemie zu begrenzen.
- Verhindern Sie, dass die häuslichen Fleischfresser sich den Produkten der Fehlgeburten und dem Tier nähern, das verworfen hat.
- Kontaktieren Sie beim ersten Fall unverzüglich Ihren Tierarzt der epidemiologischen Überwachung.
- Kontaktieren Sie die ARSIA um die kostenlose Anfahrt des Lieferwagens zu beantragen, falls der Transport des Aborts notwendig ist
 - Entweder per Telefon unter 083/23.05.15
 - oder indem Sie die 1. Seite des ausgefüllten Dokuments «FORM 45» (verfügbar auf der Internetseite der ARSIA) an ramassage.cadavre@arsia.be senden
 - oder faxen Sie die 1. Seite des Dokuments «FORM 45» an 065 39 97 11



SL TOURNAI, SL MOUSCRON

ET SL FRASNES - LUNDI 23 SEPTEMBRE

Formation phytolice «Protection des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et gestion du local phytosanitaire» dès 19h à la Ferme du Reposoir (Chemin du Ruisseau 4, Kain), présentée par Frédéric Gastiny (Prevent'Agri). Gratuit pour les membres, PAF 5€ pour les non membres. Inscription via animation@fwa.be

SL CINEY - MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Dès 19h30, séance information « Chasseurs et agriculteurs : ensemble pour une coexistence harmonieuse », débat et collaboration. Animé par Didier Vieuxtemps (Conseiller chasse - FWA) et Grégory Cludts (Royal St Hubert Club de Belgique). Sur le site d'Elévéo, Rue des champs Elysées 4 à Ciney.

SL COMINES - LUNDI 30 SEPTEMBRE

Formation phytolice «Protection des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et gestion du local phytosanitaire» dès 19h à la Salle de l'Arsenal (Rue de la Procession 47, Comines), présentée par Frédéric Gastiny (Prevent'Agri). Gratuit pour les membres, PAF 10€ pour les non membres. Inscription via animation@fwa.be



UAW PERUWELZ - VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Théâtre "Les complexes, que diriez-vous d'en rire?" à 20h00 Peruwelz - arrêt 59 (en face de la gare), rue des français 59. Veuillez être sur place pour 19h45. PAF : en prévente 7 € pour les plus de 65 ans, 10 € pour les moins de 65 ans. En espérant vous voir nombreux. Veuillez vous inscrire auprès de Véronique 0472/49 61 81

UAW SOIGNIES, BRAINE-LE-COMTE, ECAUSSINES - LUNDI 23 SEPTEMBRE

conférence-débat "Les perturbateurs endocriniens" par Elsa Derenne (Eco conso ASBL) à 19h30 - salle rue Léon Hachez 15 Soignies - Ouvert à toutes et tous

UAW EGHEZÉE - MARDI 24 SEPTEMBRE

Dès 18h30 réunion chez Béatrice à Upigny pour rédaction agenda.

UAW CONDROZ - FAMENNE
MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Dès 19h30, séance information « Chasseurs et agriculteurs : ensemble pour une coexistence harmonieuse », débat et collaboration. Animé par Didier Vieuxtemps (Conseiller chasse - FWA) et Grégory Cludts (Royal St Hubert Club de Belgique). Sur le site d'Elévéo, Rue des champs Elysées 4 à Ciney.

UAW BRABANT WALLON
JEUDI 26 SEPTEMBRE

Atelier-participatif "Art floral" 13h30 à Glabais. Inscription chez Dominique Goies 0479 23 61 29

UAW ARLON - ETALLE - FLORENVILLE -
VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Excursion à Dinant. Départ : 7h30 - RDV gare Marbehan. Programme: visite de la citadelle, dîner (menu 3 services, boissons comprises), croisière. Réservation auprès d'Anne-Sophie: ghislain.masson@skynet.be ou 0476/350413; PAF: 35€ membres UAW, 69€ non-membres, 20€ enfants de 6-12 ans ; paiement uniquement sur le compte BE57 1030 1203 4435 pour le 10/09 - communication : Dinant, Nom(s), Prénom(s).

UAW LIÈGE - JEUDI 3 OCTOBRE

Excursion provinciale "Spa, l'insolite" - Programme: 9h15 : Rendez-vous au rond-point des vaches de Battice pour le covoiturage ("tout au-dessus"); 10h30 : Visite du centre historique; 12h30 : Repas; 14h30 - 16h30 : Visite guidée du Musée de la lessive. Inscriptions obligatoires pour le 24/09 auprès de Anne-Marie (0473 388 126). PAF 50€ pour la journée (visite + repas). Paiement sur le compte UAW Province de Liège BE87 1030 2574 6494

UAW BOUSSU DOUR - MARDI 15 OCTOBRE

Atelier participatif "Je visualise mes rêves" à 19h30 - Salle Roi Baudouin, Place de Thulin Thulin - PAF: gratuit pour les membres, 3€ pour les non-membres. Veuillez-vous munir de ciseaux et colle.



ARFWA NAMUR LUXEMBOURG
JEUDI 19 SEPTEMBRE

Gouter aux cartes à Ciney à 14h.

ARFWA FLEURUS - MARDI 24 SEPTEMBRE

Exposé de Damien Pussemier «Les actions à réaliser en automne dans le jardin d'agrément» à 14h à la salle paroissiales de Frasnes-lez-Gosselies, suivi d'un goûter. PAF 8€, inscription au plus tard le 21 septembre chez Godelieve Vandepopelier 071/80 09 36 ou Marie-Rose Baes 0473/91 70 72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

ARFWA TOURNAI - MOUSCRON
JEUDI 26 SEPTEMBRE

Journée de détente à Yvoir. Départ 7h30 Tournai Expo (Kain). À 10h, promenade en chemin de fer du Bocq. Repas sur l'île d'Yvoir. À 15h30, visite de la brasserie Caracole et dégustation. Retour vers 17h30 à Tournai. Prix: 95€ à verser sur BE 83732672012415 pour le 15 septembre. Inscription auprès de Monique 069/647943 ou Françoise 0493/923806.

ARFWA BRABANT WALLON
VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Jeu de cartes à 13h30 au hall Manifagri à Wavre, suivi du goûter «tartes». Afin de commander le nombre de tartes, merci de confirmer votre présence chez Jeannine DUPREZ: 0485/93.84.49 avant le 25/09.

ARFWA NAMUR LUXEMBOURG
JEUDI 03 OCTOBRE

Excursion. Programme : visite de l'élevage d'alpagas des Maquis à Gouvy. Repas au musée de la bière de Roht, visite guidée de l'ardoisière de Reht. Temps libre sur le retour à Durbuy, accès au parc des Topiaires. 18h30: repas au restaurant La passerelle à Grandhan. Départ AWE Ciney à 8h20. Prix 130€ à payer sur le compte BE51 1031 1496 3862 pour le 20 septembre. Inscriptions chez André CALANDE : 0479/82.01.29.

ARFWA BRABANT WALLON
VENDREDI 18 OCTOBRE

Visite du musée du porphyre et meunerie d'Arenberg à Rebecq, suivi d'un dîner à la taverne d'Arenberg. Nous tiendrons l'assemblée générale annuelle lors du repas. Modalités et inscriptions suivront prochainement.

DIVERS

HALL CINEY EXPO - SAMEDI 21 SEPTEMBRE

32e concours Provincial Blanc Bleu Belge dès 18.00 - 160 animaux inscrits - Entrée gratuite - Restauration steak BBB dès 19h

CINEY - SAMEDI 21 SEPTEMBRE

32ème concours provincial Blanc Bleu Belge dans le hall Ciney-Expo dès 18h30 (championnats à 23h30). Restauration prévue de 19h à 23h.

PERWEZ - DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Concours de traction by FJA WPJ - Pesée : Regenacterre Rue du Buisson, 19 1360 Perwez Rue Mayeur Severin à 1360 Perwez

COMICE DE NEUFCHÂTEAU
VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Voyage annuel du comice de Neufchâteau. Au programme, visite du fort d'Eben-Emael, repas au Moulin du Broukay et visite du musée du transport en commun. Pour toutes réservations ou renseignements : 0483/047755 ou comiceagricole.neufchateau@gmail.com. Réservations souhaitées pour le 15 septembre.

STRÉE-MODAVE
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Formation - démo technique sur le labour agronomique Biowallonie à 13h30 à la Ferme du CTA de Strée. Formation reconnue en P1, P2 & P3 ! Infos et inscriptions : www.biowallonie.com/agenda

L'Association Provinciale des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Bovin de la Province de Namur ASBL

a l'honneur de vous inviter à son

32^e

Concours Provincial Blanc Bleu Belge

le samedi
21
septembre
2024
dès 18h

organisé dans le Hall CINEY-EXPO (160 animaux inscrits)
Entrée gratuite - restauration steak BBB dès 19h

Dans le cadre du renforcement de son service Animation, l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW)

recherche un(e) (super) Coordinateur(trice)

L'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) est un mouvement reconnu dans le champ de l'Education Permanente, qui a pour objectif d'assurer la promotion et la défense des intérêts des agricultrices et des femmes vivant en milieu rural par une animation et une formation continue dans différents domaines, et visant leur participation active à la vie sociale, culturelle et économique.

Vos missions :

- Vous coordonnez le projet d'Education Permanente de l'UAW ;
- Vous gérez la coordination des activités des sections provinciales : réunions, journées d'études, activités de promotion... ;
- Vous participez à la communication générale de l'UAW ;
- Réseaux sociaux/site Web ;
- Réalisation et rédaction des pages mensuelles de l'UAW au sein du journal « Plein champ » de la Fédération Wallonne de l'Agriculture ;
- Vous assurez la représentation de l'UAW via du networking lors d'événements divers ;
- Vous avez des tâches variées faisant appel à vos capacités de gestion de projet, de gestion administrative, de rédaction, d'animation et de sens de l'initiative.

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire d'un Master à orientation agronomique et/ou connaissance du milieu agricole wallon ;
- Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'Education Permanente ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), flexible (réunions en soirée), créatif(ve) et dynamique ;

L'Union des Agricultrices Wallonnes recherche un(e) coordinateur(trice) qui sera au contact des membres, afin de dynamiser la structure UAW.

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein
- Un package salarial attractif et en lien avec votre expérience et vos compétences
- Un environnement de travail diversifié et motivant au sein de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Un cadre de travail agréable dans nos bureaux de Gembloux au sein d'une équipe dynamique avec possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.

Vous pouvez déposer votre candidature, en envoyant une lettre de motivation accompagnée de votre Curriculum Vitae à l'attention de notre service RH via l'adresse rh@fwa.be pour le 30 septembre 2024 au plus tard

BETONS AGRICOLES

VOILES EN BÉTON

CITERNES A LISIER

POLISSAGE DE DALLES

TRAVAUX DE MAÇONNERIE

GROS OEUVRE

TRANSFORMATIONS

PALM Benoit : 0496 40 24 24
benoit.palm@bepaconstruction.be

LONDON Pierrot : 0496 02 82 18
london-pierrot@hotmail.com

Bouhmont 139 - 4651 Battice - info@bepaconstruction.be

MATERIEL (cherche)

Cherche Tracteur année ± 1980 avec peu d'heure très bon état GSM 0476/370797

Cherche Tracteur 4X4 JD MF Case Renault Fendt. Peu importe l'état. Aussi moderne. Zetor tous types T 0495/277174

Cherche télécopie, chargeur bull articulé 4X4 marque sans importance. Peu importe l'état T 0495/277174

MATERIEL à vendre

AV Case MXU125-5140-fourche à ensilage 430cm pour bull-brosse 210cm sur relevage-épareuse Rousseau-Norematt-double andaineur Class liner 2600-bull Case 621b-broyeur d'accotement sur relevage-mélangeuse 14m³+convoyeur monter en stationnaire 0472/494916

À vendre charrue trisoc Demblon - À vendre charrue bisoc Steno/AV rotative Pegarero 2,5m+semoir grain St Hube 0485/693654

Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101

AV petite benne Bottin 3T super état 1700€, Char 7m50 3000€, Vibro 350€, Semoir à maïs, Tonneau à eau, Charrue, Ebouseuse, Rouleau 3m, Désileuse, Tonneau à lisier 8500L, Semoir à engrais etc 0488/279271

Av chariot la littorale 9m Deutz 4.50 avec chargeur/outils tonn à eau 2000-5000l faucheuse 1.90 2.65 Benne 7t-8t corne benne 13t Jeantil bac à eau 1000à 5000l niches à veaux simple/collectif dbl andaineur Simple and Deutz/Kvneland fauch refus Joskin 2.75 pirouette Krone 4tps Ipsam 6000l 0475/625299

Tracteurs internationaux

+ pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulind 0475/548791

AV épandeur Joskin 6T ok + machine à traire renard complète 6 PL 0498/104807

BOVINS

AV excellent taureau BBB 4 ans admis au heer book cause consanguinité origine Lucifer grande taille + taureaux 19mois inscrits en pâture vaccinés F C O 0498/693072

AV Blonde Aquitaine TRX saillie 13à25M g é n i s s e s 12à16M orig FR l3 décorné vac. FCD rég Liège 0476/845302

AUTRES ANIMAUX

Porcelets croisés Duroc plein air région Herve dispo maintenant 0499/210920

AV béliers T FR Charolais

et Suffol inscrits indemnes vaccinés 3,4 et 8 Tél: 0497/415721

FOURRAGES

AV 1000 petits ballots de foin bonne qualité région Vresse-sur-semois 2,50€ pièce GSM: 0477/204025

AV boules de foin + préfané en balles carrés 0498/104807

A Vendre paille et foin livrés 0032498501568

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167

Boules maïs plante entier - TX saillie BB ins admis tare négatif Brillant x Charlie 2ans 0473/624018 Chimay

EMPLOIS

Jeune ouvrier agricole sérieux aime l'élevage ou la mécanique pour exploitation en Suisse près de la frontière française Tél 0041794327830

DIVERS

Cherche grande quantité de bois de hêtre sec en 1m Paiement comptant 0471/685741

À vendre une paire de pneus neufs BKT 320/85-R32 TUBELESS Prix intéressant Tel 068/454292 ou 0477/580264

Evacuation de pneus de silos - achat vieux métaux - metalhautesenne@gmail.com Tél: 0 4 9 5 / 6 0 2 5 3 2

AV Basculeur de Palox - 2 rampes galva pour pont bascule - Tout très bon état, livrés par camion grue - Cherche Hangar Frisomat prov Liège à démonter & à évacuer par mes soins 0475/504101

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné dans mon atelier
0494 523 795

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1* Pelle Caterpillar 308CR neuve 3 godets tête roto
- 1* télescopique Merlo type 42.7 démo 15H
- 1* télescopique Merlo type TF38.10 TT CS neuf
- 1* mini chargeur Norcar 755XC bac + palettes (neuf)
- 1* Chargeur Norcar télescopique 6226 automotive (neuf)
- 1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
- 1* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
- 1* Faneuse Pottinger NOVACAT 402 neuve + 1 occasion
- 1* Double andaineur Pottinger TOP 762C (2024)
- 1* Faneuse John Deere 530 Trainée
- 1* Faneuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
- 1* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Faneuse Frontale Pottinger Novacat 301ED (2021)
- 1* Faneuse Pottinger 352 cross flow (2021)
- 1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H

Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
Grand stock de machines sur accu EGO POWER

SWA

MATERIEL NEUF
JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
KRAMER Télescopique KT276 - KT356
GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 145 h (2024)
CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 490 km (2022)
POTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
POTTINGER Faucheuse arrière Novacat 302ED - Novacat 352
POTTINGER Faucheuse arrière Novadis 302
POTTINGER Faneuse HIT 8.81
POTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
POTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
SWA Pinces à grumes attelage 3 points
OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses
ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur STEELWRIST Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION
JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7860 h (2013)
KUH N Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
KUH N Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)

Announces pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (MANSOEGNE)
Tél.: 084/21.01.97 - Email: info@swasa.be

PHILAGRI SPRL
Tél. 071/87.03.20
Pour cpte propre ou cpte client

Tracteur:
• Fendt 936 G7 (demo)
• Fendt 718 G6 (2021) 3500H
• Carraro TMX6400

Fertilisation:
• Amazone ZAV 3200 (neuf)

Semis:
• Combiné Amazone AD + KG

Travail du sol:
• Amazone Catros 5M (neuf)
• Alpégo Craker 3M (demo)
• Amazone Catros 6M (2014)

Fenaison:
• Faucheuse Fendt Slicer 3160tlx (neuf)
• Faneuse lotus 7m70 (neuf)
• Andaineur Former 351DN

CertiOne

Présent au concours BBB Samedi 21/09/24 Ciney expo.

Vous souhaitez obtenir 5€/tonne supplémentaires pour vos céréales ou encore éviter la pénalité de la sucrerie, pensez à la certification Vegaplan. Vous avez une activité de travaux agricoles, alors le Vegaplan Entrepreneur vous concerne. Votre chevilleur vous demande le Codiplan^{PLUS} (Belbeef) pour les bêtes grasses. Vous stockez du grain ou toutes autres matières premières pour l'alimentation des animaux (carottes, pulpes de betteraves...), vous les transportez, vous les transformez..., pensez à la certification FCA (anciennement GMP) ? Vous commercialisez des aliments à destination d'éleveurs laitiers certifiés VLOG (sans OGM) ? Vous souhaitez diminuer votre cotisation AFSCA ? Simplement envie de changer pour un service de proximité ! Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

NOUVEAU
Nous certifions la Production Biologique et le cahier des charges de qualité différencié 'Vergers vivants' (verger hautes tiges) Pour le Bio : Hélène Vilour 0470/77.55.91

Hélène Tasiaux 0476/836.606
Christian Willem 0498/69.80.06
info@certione.be

Offre d'emploi

Dans le cadre du renforcement de son service de Conseil, Analyse et Politique, (CAP) la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) recherche

un·e bioingénieur·e ou un·e ingénieur·e industriel·le en agronomie ou bachelier·ère en agronomie avec un profil généraliste et un intérêt pour l'élevage (porcs et volailles).

La FWA est une organisation professionnelle de défense et de représentation du secteur agricole, créée par et pour les agriculteurs. Les positions défendues par la FWA émanent directement de la profession. Sous la supervision du Directeur du service CAP, la personne engagée travaillera sur les dossiers syndicaux relatifs aux productions animales d'une part, en particulier porcs et volailles et, d'autres part, sur des dossiers transversaux agricoles.

Vos missions :

- Assurer un travail de représentation et de défense syndicale des membres FWA auprès des différentes instances dans lesquelles vous serez mandaté·e
- Informers les membres de la FWA des actualités concernant les secteurs des productions animales
- Participer de manière active à des concertations régionales, fédérales ou européennes
- Rédiger des articles pour le journal Pleinchamp et des documents divers
- Intervenir en tant qu'orateur·rice lors de formations, séances d'information, interview...
- Organiser et animer des réunions en journée ou soirée

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein
- Un package salarial attractif et en lien avec votre expérience et vos compétences
- Un environnement de travail diversifié et motivant au sein de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Un cadre de travail agréable dans nos bureaux de Gembloux au sein d'une équipe dynamique avec possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de bioingénieur·e ou d'ingénieur·e industriel·le en agronomie ou de bachelier·ère en agronomie
- Vous avez une bonne connaissance du milieu agricole wallon
- Vous avez une bonne maîtrise orale et écrite du Français, du Néerlandais et de l'Anglais
- Vous avez de bonnes capacités de communication et de synthèse orale et écrite
- Vous avez de bonnes capacités orthographiques, rédactionnelles et de vulgarisation
- Vous êtes organisé·e et rigoureux·se, tout en faisant preuve de souplesse et de capacité d'adaptation et ce dans un esprit d'agilité

Vous pouvez déposer votre candidature, en envoyant une lettre de motivation accompagnée de votre Curriculum Vitae à l'attention de notre service RH via l'adresse rh@fwa.be pour le 30 septembre 2024 au plus tard.

MARCHANDISE S.A.

SUR TOUTES LES MACHINES NEUVES ET D'OCCASION

JOURNÉES DÉSTOCKAGE

- **MANITOU** : télescopiques MLT 625, 630, 635, 737, 741, 841, 961,...
- **TOYOTA** : Chariots élévateurs thermiques et électriques, de 1,8 à 3,5 tonnes et magasinage
- **AVANT** : Chargeurs articulés 423, 528, 635, 645i, 735, 755, 860i, Nacelle Leguan 225
- **Nacelles Manitou** : 100 VJR, MAN'GO 12, 180 ATJ,...
- **PÖTTINGER** : Charrue 5 corps, Semoir Aerosem, Herse Lion Rotocare, faneuses, faucheuses,...

VOIR LA LISTE COMPLÈTE : WWW.MARCHANDISE.BE

CONTACT : VENTE@MARCHANDISE.BE - 085/31.15.91



23-24

SEPTEMBRE 8H - 17H

PLUS DE **100** MACHINES CONCERNÉES
Superbes affaires à réaliser !

Rue des Tuiliers 10 - 4480 Engis
www.marchandise.be

Pleinchamp.be

La prochaine saison avec **CarbiLam**

Déchaumage / fissuration Semi Récolte

www.carbilam.be

LE DISTRIB

Dispo 7J/7 et 24H/24

Avantages :

- Financement
- Rentabilité immédiate
- Ouvert 24h/24, 7J/7
- Service après-vente

Vente et location de tous types de distributeurs aussi pour produits laitiers

info@ledistrib.be 0492/42.38.69 ledistrib.be

Green Machines

Tracteurs

Démo: MF: - 85 245 DVT - 2024 - 251 heures
- 75 180 DVT - 2024 - 33.6 heures

- 7620 DVT - 2014 7385 heures
- 7624 DVT - 2015 7200 heures

Autres

Lemken: - Herse Zirkon 12/3 m
- Semoir Solitair 9+/3m
Amazon: - Semoir cataya méca 3m
Steen: - Charrue 6 soc Matériel de fenaison également disponible.

JD: - 6R155 AP - 2024 - 400h max
- 6R215 AP - 2024 - 400h max
- 6R250 AP - 2024 - 400h max

JD: - 7430 Auto quad - 2007 - 7400H
- 6820 AP - 2004 6500H
- 7260 R - 2012 - 7330 H
- 7280 R - 2012 - 6950 H

Occasions: MF: - 85 225 DVT - 2021 1800 heures

0498 05.16.62 (Secteur Eghezée)
0473 47.58.35 (Secteur Hannut)
0477 60.00.86 (Secteur Jodoigne)

Pour une pub dans **Pleinchamp.be**

Sylvie Van Vooren

pub@fwa.be
ou au 0476 84 17 29

STOP SOLS GLISSANTS
Déglacage des bétons
Pascal Hocq

0486 345 857

www.patte-et-sol.be Patte et Sol

AMW

Nombreuses machines de stock
Aussi en location

Ateliers WEYNE Marc et Fils
rue des Communes, 63A - 5140 SOMBREFFE
071/87.88.13 - ateliersweyne.marc@skynet.be
vente et réparation de machines agricoles

Bepassi RECORD MARELLI COMODITY ERMAC

Renseignements : Marc 0475/274.522 ou Jérémy 0475/975.693

AGRIFAGNES
Atelier mécanique agricole

Matériel à vendre

- John Deere 6210R
- Chargeur John Deere H340
- Presse à boules Welger RP535
- Presse à boules Vicon RV156L
- Presse John Deere C441R
- Déchaumeur à disque/déchaumeur à dent
- Enrubanneuse Kverneland
- Faucheuse Duvelsdorf 1m35/1m65
- Kerner Xcut solo 300
- Mélangeuse Sorti Dunker T2 240
- Pince à boules
- Dérouleuse à boules
- Herse étrille Duvelsdorf 3m-6m + rouleau
- Brosse Duvelsdorf

5600 Romedenne 082 678 602
5660 Boussu-en-Fagne 060 344 243

www.agrifagnes.be

GÜTTLER

Une masse qui travaille pour vous...

Polyvalence, Du printemps à l'automne !

0471 74 84 41 www.guttler.fr

AgroNova
L'innovation par la terre.

Outils frontaux **GÜTTLER**

Avant Duplex

0474 20 89 93

Pleinchamp.be Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

										Rubrique :
										Forfait 3 lignes
										10 €
										11.50 €
										13 €
										14,50 €
										16 €

Nom : Prénom :

Rue : n° :

Code postal : Localité :

Téléphone : e-mail :

TVA (si facture) : Date et signature :

Comment payer? Par virement anticipatif libellé au compte iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

A envoyer à: PLEINCHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX
pub@fwa.be

Par ligne supplémentaire cadre + 1,50 €
Montant €
Nombre de parution(s): X €
Facture 2,50 €
Total : €

LEMKEN BELGIQUE FÊTE SES 15 ANS... ET SES NOUVEAUTÉS

Anne Laure Michiels

C'était le 1er juillet 2009... Lemken lançait son aventure belgo-néerlandaise. Depuis, la branche « noir jaune rouge » de la société allemande de matériel agricole n'a cessé de progresser dans le paysage du plat pays. À l'occasion de cet anniversaire, la marque réunissait ses concessionnaires pour fêter son implantation, sa progression mais aussi et surtout, ses nouveautés de l'année.

cial du secteur wallon, durant ses explications, le retrait progressif des matières actives de produits phytosanitaires, notamment herbicides, pousse davantage à se tourner vers du désherbage mécanique de pointe. Le Thulit présenté pendant cette visite se décline en version 6 ou 9 mètres et sera disponible en 2025 en version 12 ou 15 mètres. Sa particularité? Une pression de 0 à 5kg sur toute la course de la dent, grâce à un vérin qui commande chaque dent. La pression des dents peut se contrôler depuis un petit boîtier hydraulique dans la cabine du tracteur. Celles-ci qui se rétractent d'ailleurs pour emprunter la route et pour que la machine soit conforme aux règles de sécurité routière. La herse est également articulée pour suivre le relief du terrain. Au niveau de la vitesse du travail, en fonction de la culture, celle-ci peut aller de 1 à 2 km/h jusqu'à atteindre 8 à 9 km/h, en céréales au printemps par exemple. Comme toute herse, le Thulit est utilisable sur toutes cultures, y compris en buttes, car il n'est pas lié au rang. Le Thulit dispose de 3 paramètres de réglage : la pression, la hauteur et la vitesse. Le réglage de l'agressivité des dents se fait lui via les roues.

Koralin 9, le déchaumage superficiel

Machine portée, le Koralin 9 est un outil de déchaumage. Et de déchaumage uniquement. Celle-ci effectue un déchaumage superficiel, sur 2 à 5 cm de profondeur. Le but étant de

couper la capillarité des résidus et d'éviter que la terre ne dessèche suite au passage. Le réglage de la profondeur de travail se fait, là aussi, uniquement par la hauteur des roues de la machine. L'outil existe également sans rouleau arrière, alors remplacé par une deuxième rangée de peignes supplémentaire réglée hydrauliquement. Celui-ci est disponible en version 6m60 ou 8m80 de largeur. «Ce type d'outils n'est pas encore dans les mœurs dans nos régions mais il va commencer à s'y installer comme il le fait déjà ailleurs» argumente François Dumonceau.

Autres nouveautés

Parmi les autres nouveautés de la marque, nous citerons le Rubin 10 MR et le Rubin 10 MF: des déchaumeurs à disque sur lesquels la marque a revu le système d'éclairage. Également au rayon des innovations, le semoir Solitaire MR pneumatique, aussi disponible en version double trémie et dont l'ergonomie a été revue pour une expérience utilisateur améliorée. Il dispose de multiples options numériques, notamment l'option d'ajouter une antenne 4G pour connecter la machine à son smartphone via l'application de Lemken, iQ Blue Go.

Anglicisation des dénominations

Autre nouveauté chez Lemken: l'anglicisation des dénominations des machines. Les différentes abréviations que l'on peut désormais retrouver derrière les noms des outils seront donc à traduire de l'anglais. Prenez par exemple le Rubin 10 TF et traduisez: Rubin 10 Trailed Foldable, en français: Trainé Pliable. À l'inverse, le Rubin 10 MR sera Mounted Rigid, comprenez: Porté Rigide. Shakespeare n'a qu'à bien se tenir!



C'est à Houtain-le-Val, non loin de Nivelles, que l'équipe belge de la marque recevait ses concessionnaires et la presse agricole pour présenter ses nouveautés. Une démonstration qui, météo oblige, s'est déroulée en version statique dans la cour de la ferme qui accueillait les participants du jour.

Volonté de standardisation

Un fil conducteur émerge rapidement de cette visite : le désir de Lemken de standardiser ses équipements. En effet, sur plusieurs des outils présentés durant cette après-midi, les arguments de présentation s'attardent sur la compatibilité des outils de la marque entre eux. Parmi les outils concernés par cette volonté, l'on peut citer le Karat 10, un cultivateur à trois rangées de dents, qui peut se coupler avec le MultiHub, un semoir à couverts végétaux, qui peut lui-même servir de troisième trémie sur un semoir Solitaire M.

Thulit, la pointe du désherbage mécanique

Thulit, la troisième génération de herse étrilles de Lemken, peut se targuer d'arbore une technologie de pointe. Comme l'indique François Dumonceau, Responsable commer-

